# INSTITUTIONS NOBLES DE LA ROYAUME DE MAJORQUE

Luis Valero de Bernabé y Martin De Eugenio, Marqués de Casa Real (\*)

Le concept de noblesse du Royaume de Majorque diffère assez de celui de Castille, puisque d'une part il y a une aristocratie féodale et des domaines essentiellement ruraux, dont l'origine remonte à la conquête et à la distribution des terres du royaume par Jaime I d'Aragon. Et d'autre part, elle présente une noblesse urbaine, essentiellement marchande et citoyenne, dans laquelle se mêlent des ramifications de la noblesse rurale et des bourgeois enrichis par le commerce maritime. Les circonstances historiquesqui ont forgé la formation du royaume, distante de la couronne aragonaise et plus tard son annexion, ont marqué l'évolution de cette noblesse, qui serait fortement affectée par le décret Nueva Planta qui forcerait sa castillanisation, bien que vivant dans le même diverses structures nobles, qui à notre connaissance n'ont pas <u>été encore</u> étudié dans son ensemble.

(\*) Docteur en Histoire.

323

LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

## La conquête du royaume de Majorque

La mort du roi Pedro II d'Aragon à la bataille de Muret, le 12 septembre 1213, pour la défense de ses vassaux occitans massacrés par les croisés français, porte un coup sévère au royaume d'Aragon. Son fils et héritier, l'Infant Don Jaime, avait à peine cinq ans et commença une période de régence au cours de laquelle ses oncles, se disputant le pouvoir, divisèrent le royaume en factions, si bien qu'à l'âge de 10 ans il dut commencer son gouvernement. afin de mettre fin aux luttes intestines constantes.



Jaime I et les Fueros d'Aragon, Vidal Mayor, Compilation des Fueros d'Aragon

Sur le plan politique, la défaite de Muret marque la fin de l'expansion aragonaise au-delà des Pyrénées, Tolosa, Provence, Foix, Cominges, Carcassonne...etc. (1) La vitalité du royaume nécessitait de trouver une nouvelle voie d'expansion et cela ne pouvait se faire qu'au détriment des territoires hispaniques encore aux mains des Maures et non inclus dans la zone d'expansion du royaume voisin deCastille. Le jeune monarque avait besoin d'actions politiques pour réaffirmer son pouvoir, et d'actions militaires pour satisfaire l'esprit guerrier et la soif de richesses de

(1) Sáez AbAd, Rubén: La Batalla de Muret, Madrid 2013, Ediciones Abad, pág. 74 324

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

ses sujets. Le problème était de trancher entre les Baléares et Valence. L'occasion s'est produite après la saisie de deux navires de Barcelone par les navires des Maures qui régnaient sur les îles Baléares. Cela a provoqué une grande indignation à Barcelone, accrue par le traitement méprisant avec lequel l'ambassadeur, envoyé pour protester contre l'incident en temps de paix, a été reçu. Compte tenu de la situation, Jaime I convoqua Cortes à Barcelone pour le mois de décembre 1228. Dans laquelle la noblesse aragonaise refusa de se lancer dans une entreprise aussi risquée, sachant qu'il y avait encore un royaume sarrasin à Valence plus proche qu'il fallait soumettre pour terminer la Reconquête Péninsulaire. Cependant, les prélats et bourgeois catalans ont insisté pour conquérir les îles Baléares, mettant ainsi fin aux raids de leurs navires pirates qui menaçaient leur commerce maritime. Devant l'impossibilité de convaincre ses riches interlocuteurs, le roi proposa un accord commercial, auquel se joignirent les prélats et bourgeois catalans, dans lequel il était établi ce qu'ils étaient disposés à apporter volontairement à la compagnie maritime et la part des bénéfices qu'en échange ils recevraient dans la distribution de l'île, devenant ainsi une entreprise militaire collective qui profiterait à tous. (2)

Ce document, dressé et signé par toutes les personnes présentes le 23 décembre 1228, s'appelait le *Concorda* (3) et il officialisait la promesse royale de répartir proportionnellementles terres, les châteaux, les villas, les maisons et les biens personnels qui seraient obtenus dans la conquête selon le nombre de chevaliers et d'hommes armés qu'ils apporteraient chacun (4).

<sup>(2)</sup> eSTebAn rlbAS, Alberto: Els llibre des Feits: Los Hechos Militares, Madrid 2011, Revista de Historia Militar, n.º 109, IHCM, Ministerio de Defensa, págs. 11-47.

<sup>(3)</sup> De sus términos nos han dejado una detallada información los cronistas Bernat Desclot, en su Crónica General de la Conquista del Reino de Mallorca, y Fray Pedro Marsilio, en su Crónica de la Conquista de Mallorca, ambos coetáneos de la misma, recogidas por José María Quadrado325

Ainsi, le roi Jaime I lui-même s'est engagé à fournir 200 chevaliers mercenaires et 200 gentilshommes aragonais et catalans, avec leurs serviteurs et serviteurs, des machines de guerre, ce qui signifiait quelque six mille combattants (5). Les magnats catalans ont également promis d'apporter leurs cortèges, à hauteur de 100 lances comte Nuño Sanc, oncle paternel du roi et comte de Roussillon, Conflent et Cerdagne; 100autres lances par le comte d'Ampurias ; et 100 lances le Vicomte de Béarn. Tandis que le reste des nobles catalans présents s'engageaient à apporter 460 lances avec leurs hommes correspondants, selon une longue liste qui est recueillie en détaildans le document (6). Quelques nobles aragonais apparaissent également, menés par Pedro Cornel, qui rejoint l'expédition avec 380 lances (7). . Les prélats n'étaient pas loin derrière non plus (8), ainsi que les représentants des villes catalanes, le riche marchand Ramón de Plegamans, au nom de la ville de Barcelone promettant tous les navires nécessaires pour déplacer l'expédition.

<sup>(3)</sup> À cet égard, il convient de tenir compte du fait que, dans la liste des troupes qui ont promis de contribuer, il y a quelques différences entre les données fournies par Desclot et celles de Marsilio.

<sup>(4)</sup> Tenant compte du fait que chaque Chevalier ou Lance était assisté de deux écuyers et deux serviteurs en moyenne, plus l'aide de dix fantassins ou pions qui l'aidaient au combat.

<sup>(5)</sup> Guillermo de Cervelló avec 100 lances, Raimundo de Moncada avec 25 lances, Hugo de Mataplana avec 50 lances, Berenguer de Ager avec 20 lances, Gílaberte de Cruylles avec 30 lances, Ramón Alemany avec 30 lances, Guillermo de Aycard avec 60 lances, Galcerán de Pinos avec 60 lances, Guillermo de Claramunt avec 30 lances .

<sup>(6)</sup> A La Concordia, Pedro Cornel est mentionné avec 150 chevaliers et Pedro de Lizana avec 30 chevaliers, qui ont ensuite été rejoints par les nobles aragonais de la Mesnada Real Ato de Foces, Gil de Alagón, Artal de Luna, Blascode Alagón, Guillermo Moragues, Guillermo de Pueyo avec leurs chevaliers respectifs, ajoutant ainsi un autre 200 messieurs.

<sup>(7)</sup> Dirigé par le vieil archevêque de Tarragone qui fut il a promis de contribuer 100 lances, 1 000 péons, mille marcs d'argent et cinq cents charges de blé; l'évêque de Barcelone avec 100 autres lances ; l'évêque deGérone avec 30 lances et 300 pions ; l'Abbé de Sant Feliu de Guixols avec 5 lances, le Paborde de Tarragone 4 lances et une galère, et une longue liste d'Abbés et d'autres postes ecclésiastiques.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

et ceux de Gérone et de Tarragone assurent divers ravitaillements et ravitaillements. En plus d'un prêt de 60 000 livres offertes par la guilde des marchands à rembourser lors de la conquête de l'île. Ils furent rejoints par des aventuriers pisans, génois, marseillais et provençaux, ainsi que de nombreux Almogavars. Tandis que les classes populaires des villes aragonaises refusaient de collaborer à l'expédition. Au total, le chroniqueur de Ramón Muntaner les estime à 1 500 lances et 15 000 hommes d'armes qui ont embarqué à Barcelone dans 155 navires de tailles très différentes (9).



Jaime I et la Conquête de Majorque Palacio Aguilar Barcelone, XIII siècle

Le 5 septembre 1229, l'expédition partit pour Majorque, où labataille de Portopí fut la principale confrontation armée en terrain découvert, entre les troupes chrétiennes de Jaime I et les musulmans, de nombreux nobles y mourant. Après avoir vaincu les musulmans, le siège et le pillage de la ville ont eu lieu *Madina Mayurqa*, après quoi il a fallu vaincre les derniers noyaux de résistance abrités dans les montagnes jusqu'à ce que trois mois plus tard la pacification totale de l'île soit réalisée. Une fois la conquête de l'île de Majorque achevée, le 31 décembre 1229, le roi chargea une commission de mesurer et d'évaluer les terres etles maisons prises aux Maures, établissant huit parties qui furentregroupées en deux lots de taille et de configuration géographique similaires, dans son total appelé le *Pariatge*, où

<sup>(9)</sup> Il y avait 25 navires de combat lourds, 18 navires cargos à transporter chevaux de goudron et engins de siège, 12 galères et jusqu'à 100 galions.

LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

comme convenu, furent répartis entre le Roi et les Magnats, Prélats, nobles et bourgeois qui y avaient participé (10). Comme détaillé dans le *Livre du Repartement* (11).

La *Medieta Regis ou part royale*: compris les distributions Inca, Pollensa, Sineu et Arta, plus la moitié de la ville de Palma, dans laquelle il y avait 816 Alquerías ou villages, plus un grand nombre de Rafales ou hameaux isolés, dont Jaime I en a cédé 326 au *chevaliers* qui composaient sa Maison, comme les Moncadas, Augers, Mataplana, Santacilia... et de nombreux autres nobles catalans et aragonais, ainsi que de nombreux hommes d'armes et même des sujets italiens et français qui l'avaient aidé dans la campagne.(12) Aux Ordres du Temple, de Saint Jean, du Saint-Sépulcre (13),de Calatrava et de l'Archevêque de Tarragone, il a également remis un vaste territoire (14), le Roi gardant le reste, soit environ 3000 jovadas pour sa propre maison (16)

<sup>(10)</sup> Quadrado, José Maria: Histoire de la conquête de Majorque, Chronique inédits de Marsilio et Desclot, Palma 1952, Bibliothèque des Baléares, Edit. Mallorquine de Francisco Pons, tomes II.

<sup>(11)</sup> Ce livre est conservé au «Arxiu del Regne de Mallorca», dans le ville de Palma, se compose de deux volumes : un bilingue en latin et en arabe, et d'autres en catalan.

<sup>(12)</sup> Leurs alliés génois, pisans et marseillais reçurent également droits, dont 300 maisons à Palma, un vingtième de la lagune de Pollensa et 24 fermes à Artá et Inca.

<sup>(13)</sup> L'Ordre du Temple a reçu la plupart des territoires de Alcudia et Pollensa, avec 877 capdalias, San Juan la ville d'Algaida, Santo Sepulcro la ferme Banyols et Calatrava une ferme à Manacor. Les autres ordres espagnols, Santiago, Alcántara et Montesa, n'étaient pas présents à la conquête et n'avaient aucun héritage.

<sup>(14)</sup> Même le collectif juif collectif juif a reçu une série d'alvous vouliez et rafales dans les régions de Petra, Inca, Montuiri et Sineu, en plus d'importantes concessions telles que son propre statut juridique. Bien que des siècles plus tard, leur situation s'aggraverait, étant persécuté par l'Inquisition au cours du siècle xvii, tant ont dû quitter les îles ou se convertir au christianisme, formant un groupe social appelé les Chuetas, stigmatisés et ségrégués, ils ont pratiqué une consanguinité étroite jusqu'au début du sièclexx.Les principales lignées étaient : *Guilo, Bonin. Cortés, Forteza, Fuster, Martin, Miró, Picó, Pynya, Pomar, Segura, Tarongí, Valentí, Valls et Valleriola*, connu sous le nom de "Quinze Lignées".

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

b) La *Medietas Magnatum*ou une partie des magnats est distribuée entre les quatre *portionneurs (17)*qui devaient à leur tour répartir les terres entre leurs chevaliers, hommes libres et communautés religieuses. Il était divisé en quatre grands lots, l'un qui a été livré au comte de Roussillon, composé des quartiers de Valldemosa, Manacor etBunyols; un autre au comte d'Ampurias, évêque de Gérone et abbé de Sant Feliú de Guixols, composé des districts de Meno, Soller et Albufera de Alcudia; un autre pour le Vizconde del Bearn, avec le district de Canarrosa (18); et le quatrième qui était réparti entre l'évêque de Barcelone (19) et Berenguer de Auger, avec les quartiers d'Andratx, Calvia et Puigpunyent, qui comprenait la moitié de la ville de Palma, puisque l'autre moitié avait été répartie entre les municipalités de Barcelone, Tarragone et Gérone, en plus des droits commerciaux avec les îles (20).

<sup>(15)</sup> Une jovada, correspondait à 36 fanecadas et chaque fanecada à 200 brasses carrées. L'équivalence métrique de la brasse était de 1 554 m2, donc chaque jovada correspondait à 11 189 m2. Selon Concepcion Domingo Pérez : Mesures agraires méditerranéennes, Thèse de doctorat non publiée. Département de géographie. Valence 1982.

<sup>(16)</sup> Le 29 septembre 1231, violant le pacte avec les nonbles, Jaime I a échangé la partie réelle du royaume de Majorque contre les terres du comté d'Urgell à son oncle, l'infant Don Pedro de Portugal, laissant ledit infant comme seigneur de l'île, à vie.

<sup>(17)</sup> Ces quatre magnats étaient Nuño Sánchez, comte de Roussillon ; Guillen de Montcada; Berenguer de Palau, évêque de Barcelone ; et le comte Hugo de Ampurias.

<sup>(18)</sup> Le vicomte Guillermo de Moncada est mort dans la bataille et son la veuve a fait don d'une grande partie de son territoire à l'Ordre du Saint-Sépulcre, avec la ferme Banyols, dans la municipalité de Canarrosa, paroisse d'Alaró, avec 22 jovadas de terre, y compris le village de Jarfán ; la ferme Beniahuir, aujourd'hui appelée Son Fiol, dans le même terme ; la ferme Sepulcra, la ferme Pedro Truy et la ferme Yarfa, toutes dans le même terme de Masnou; ainsi que plusieurs maisons, un oratoire et un four dans la ville de Palma, située à côté de Sitjar avec laquelle ils constituaient la baronnie du Saint-Sépulcre.

<sup>(19)</sup> Il a également placé tous les futurs diocèses des îles sous la juridiction tion de l'évêque de Barcelone, l'un des grands bénéficiaires de la conquête.

<sup>(</sup>vingt)OuiobrequesVidéal,Santiago:Le repeuplement des îles Baléares,Barcelone 1957, Histoire de l'Espagne et de l'Amérique, Tome II, Éditorial Vicens Vives, pages. 21–28.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FUGENIO

Ainsi, les Baronnies féodales ou domaines juridictionnels qui ont été délivrés conformément aux normes du droit féodal catalan, exempts de tout tribut à l'exception de la "Fonsadera, du Morabito de Oro et du Bovage (21), avec pleine juridiction civile et pénale sur toute sa habitants (22) et la possibilité de les retransmettre par héritage à leurs héritiers ou de les transférer àleurs propres vassaux. En échange, ils assumaient l'obligation militaire de défendre l'île par un certain nombre de *chevaux armés*, en raison de l'extension de leurs domaines. Ses terres étaient soumises à la charge des dépenses que l'administration interne du royaume occasionnait, mais dont la délimitation restait dans la plus grande imprécision pour laquelle elle ferait l'objet de grandes controverses.

Le royaume de Majorque

Une fois que Jaime I a réussi à entrer à Madina Mayurqa, il s'est symboliquement proclamé souverain du Royaume de Majorque le 31 décembre 1229, bien qu'il n'ait exercé un contrôleeffectif que sur un petit territoire. Après la pacification de l'île,

Jaime I par Lettre de franchise de 1230 constitué le royaume

<sup>(21)</sup> La Fondadera était l'obligation de défendre la frontière à cause de tenure foncière. Le marabitot c'était une taxe qui était payée pour empêcher le roide casser la monnaie, au début elle était payée par tout le monde, mais les nobles et les ecclésiastiques en furent bientôt exemptés. Le Bovage était un service rendu par le clergé et les nobles de Catalogne aux rois d'Aragon au début de leur règne ou au profit d'une compagnie royale importante. On l'appelait ainsi parce qu'il se contentait du joug des boeufs et des têtes de bétail.

<sup>(22)</sup> Bien que dans l'accord signé en juillet 1231 entre Jaime I et les Barons Porcioneros, l'administration de la Haute Justice, avec l'empire simpleet mixte, était réservée au roi, et par sa délégation au Lieutenant Royal ou Royal Veguer, tant dans les terres royales que dans les seigneuries. Les seigneurs pourraient nommer *Bayles* d'administrer les terres de sa seigneurie, en matière civile et pénale, mais pourvu que les peines de celle-ci n'entraînent pas la mort ni les châtiments corporels, compétence exclusive des officiers royaux.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

de Majorque comme territoire de la couronne d'Aragon, sousle nom de «Regnum Maioricarum et insulae adjacentes» (23). La capitale du royaume, a été établie dans la ville de Majorque, sous le régime appelait Université de la ville etde la région de Majorque, considéré comme le Ville (Ciutat) à la place de l'ancienne Madina Mayurqa connue.

Bien que ce ne soit que plus tard que les autres îles de l'archipel seraient prises. L'effusion de sang produite chez ses hôtes par la conquête de Majorque dissuada Jaime Ier de faire demême avec les autres îles. Il céda la conquête d'Ibiza et de Formentera à la haute aristocratie catalane qui la soumit en 1235, restant la population musulmane survivante réduite à la servitude et à l'agriculture, tandis que l'île fut repeuplée par l'archevêque de Tarragone, Guillermo de Montgri et son frère Bernardo de Santa Eugenia, seigneur de Torroella de Montgri et Pals, qui avait activement participé à sa conquête et qui a conservé sa partie ouest, tandis que le reste était réparti entre le comte Nuño del Roussillon et l'infant Dom Pedro de Portugal.

Tandis que Jaime I obtint que le royaume mauresque de Minorque se soumette à lui par le *Traité de Capdepera*de 1231 et devint son vassal, lui versant un tribut annuel, une situation qui durera jusqu'à ce que le roi Alphonse III d'Aragon la conquiert en1287, massacrant sa population ou la réduisant en esclavage. L'île de Minorque fut repeuplée par une grande majorité de Catalans et une minorité de Majorquins et d'Aragonais.

Jaime I, dans son dernier testament émis à Montpellier en 1272 (24), établit une monarchie indépendante en faveur de son deuxième fils, l'infant Don Jaime, sous le nom de Jaime II de Majorque (1276/1311). Émergeant un royaume autonome, détaché de la couronne d'Aragon et constitué par une partie insulaire

<sup>(23)</sup> JudelA VIIIAlongA,Luis :Le Modèle Identité du Royaume de Macris à la fin du Moyen Âge,Alicante 2010, Annales de l'Université d'Alicante, n° 16,pp. 212–248.

<sup>24) (</sup>Émis le 22 août 1272, revalidant ainsi un témoignage antérieur ment de 1262, quand après la mort prématurée de l'infant, Don Alfonso, le filsaîné, les personnes impliquées seraient les infants Don Pedro et Don Jaime.

LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO



Jaime I, Mairie de Palma

332

**BALEARIDES NUMERIQUES** 

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

composée des îles de Majorque, Minorque et Ibiza, et d'autres îles plus petites et plus inhabitées, initialement indépendantes, et d'une *partie continentale* formée par les comtés de Cerdagne et Roussillon qui dépendaient du Comte de Barcelone (25); plus la seigneurie de Montpellier et les vicomtes d'Omelades et de Carlades, dépendant de l'évêque de Magalon et donc de la Couronne de France.

Constituant ainsi un domaine patrimonial de la Couronne de Majorque qui ne pouvait être ni fragmenté ni aliéné, mais plutôt entièrement transférable au successeur légitime de l'infant Don Jaime, en tant qu'héritier institutionnel(26). Considérant qu'il s'est conforme au droit successoral aragonais en transmettant intégralement au fils aîné, la totalité de l'héritage qu'il a reçu de son père, augmenté également du Royaume de Valence, dont il pouvait librement disposer, puisqu'il l'avait conquis par les armes et ne faisait pas partie du domaine royal, il disposa librement de l'autre royaume, également conquis par lui, ainsi que de la seigneurie de Montpellier héritée de sa mère, et des comtés de Roussillon et de Cerdagne, hérités de son oncle, au profit de son deuxième-né. Ainsi, pour García Gallo, ce critère était juridiquement correct (27).

Bien que Santamaría ne soit pas d'accord avec cette thèse, une telle décision a créé de fortes tensions entre ses enfants et n'a pas pris en compte les implications politiques et socio-économiques qu'elle a générées. La création du Royaume de Majorque en tantqu'entité politique distincte, détachée de la Couronne d'Aragon, a rompu un statut politico-administratif laïc de liaison entre les îles Baléares et l'Hispanie qui remontait au XIXe siècle III a. C., et qui s'était poursuivie pendant la domination romaine et musulmane

<sup>(25)</sup> C'était l'héritage que Jaime ler avait reçu en 1242 de son Oncle Comte Nuño Sans, qui, outre les comtés de Cerdagne et de Roussillon, comprenait les territoires du Conflent, du Capcir et du Vallespir, ainsi que les villes de Perpignan, capitale de ces domaines, Puigcerdá, Colliure et Prades.

<sup>(26)</sup> Bien que ce royaume fût assez petit, puisqu'au total il ne dépassait pas les 5 000 Km2.

<sup>(27)</sup> garciagià, Alphonse :Le droit à la succession au trône dans la Corona d'Aragon, Madrid 1966, Annuaire d'histoire du droit espagnol, INEJ, p. 31-32.

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

Tandis que les comtés de Roussillon et de Cerdagne étaient liés à la Catalogne. Ainsi, Santamaría considère la création du Royaume de Majorque comme une monstruosité politique et une grave absurdité, un État tampon dans sa partie continentale entre les Couronnes d'Aragon et de France, composé de territoires épars aux institutions différentes, qui portaient en lui les causes de sa destruction. (28)

La distribution testamentaire ne plaisait à aucun des deux héritiers, même s'ils devaient l'accepter. Après la mort de son père, Jaime II fut couronné à Majorque en septembre 1276, jurant les privilèges du royaume, et plus tard à Perpignan il reçutl'investiture des comtés continentaux. Bien que Pedro III d'Aragon ait nié à son frère le titre royal et maintenu l'illégalité de la division. Le forçant par le traité d'inféodation de Perpignan, le 20 janvier 1279, à renoncer à la vassalité et à le reconnaître comme son seigneur naturel. En tant que tel vassal, le roi de Majorque était obligé d'assister aux Cortes de Barcelone, chaquefois qu'il y était convoqué, bien qu'à titre personnel il libérât son frère pour qu'il y assiste s'il était sur l'île. Il devait suivre les exigences de ses aînés les rois d'Aragon, en matière de politique étrangère, et ils n'étaient pas autorisés à avoir leurs propres tribunaux. Il ne pouvait pas frapper de monnaie dans ses comtés continentaux. Les Usages et Constitutions de Barcelone serait appliquée dans son royaume en tant que loi procédurale. Une structure juridique anormale qui, associée à sa situation géographique délicate, entre la France et l'Aragon en conflit constant, l'a obligée à faire des compromis avec les deux, provoquant des frictions constantes entre les deux monarchies sœurs.

L'alliance de Jaime II de Majorque avec les Français a poussé son neveu, le roi Alfonso III d'Aragon, à envahir Majorque en 1285 et à la joindre à la couronne d'Aragon jusqu'à sa mort en 1291. Après que son frère, Jaime II, est mort et lui a succédé

(28) SAnTAMArIA ArAndez, Álvaro: Creación de la Corona de Mallorca: Las Disposiciones Testamentarias de Jaime I, Palma 1980, Mayurga 19, págs. 124–144.

**BALEARIDES NUMERIQUES** 

### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

d'Aragon, lorsque la paix a été signée entre l'Aragon, la France etle Saint-Siège, dans le traité d'Anagni (20.06.1295), par l'intercession du pape Boniface VIII, il a été obtenu que ledit royaume soit rendu à son monarque légitime en maintenant son ancien statut juridique. Bien que le retour du royaume prenne encore trois ans jusqu'à le Concorda d'Argelers (29.06.1298) le roid'Aragon rendit à son oncle les îles qu'il avait occupées militairement en échange du renouvellement de sa vassalité, ce que Jaime de Majorque accepta, bien que protestant pour cela, frappant les premières pièces spécifiquement majorquines peu de temps après.

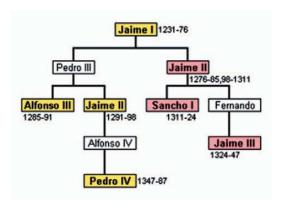


La première pièce frappée à Majorque, c'était en 1298 par le roi Jaime II, remplaçant les pièces de monnaie valenciennes qui depuis Jaime I ont circulé dans l'archipel

Lui succéda son fils Sancho ler de Majorque (1311–1324) dans lequel le royaume atteignit une grande splendeur, même lorsque les conflits de juridiction avec le monarque aragonais se poursuivaient. Le roi d'Aragon en tant que seigneur allodial et direct de la couronne de Majorque a lutté pourse faire obéir non seulement par le roi de Majorque, mais par tous les habitants du royaume, tandis que les rois de Majorque se sont abstenus d'assumer les obligations résultant de l'inféodation, dans l'obligation spéciale d'assister aux Cortes de Catalogne en tant que vassaux.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

(29) La concession en Roussillon par le roi Sancho Ier de Majorque de la vicomté d'Illa (1314), à Don Pedro de Fenollet, et de celle de Canet (1314), à Don Miguel Saguardia (30), a violé son inféodation obligatoire avec le Comte de Barcelone, seigneur naturel du même (31). Il fut remplacé en 1324 par son neveu Jaime III de Majorque "El Temerario", qui affronterait à nouveau le roi Pedro IV d'Aragon, "El Ceremonioso" envahirait l'île en le battant à labataille de Lluchmayor (25/10/1349) , jour où ils périt en combattant le roi de Majorque et son héritier, cela signifierait la fin du royaume autonome de Majorque après 73 ans d'existence, étant définitivement incorporé à la Couronne d'Aragon par Pedro IV. Ainsi, sur son sceau royal que nous reproduisons, il sera proclamé Roi d'Aragon, Valence, Majorque, Sardaigne et Corse, Comte de Barcelone, Roussillon et Cerdagne. (32)



Arbre généalogique des rois d'Aragon et de Majorque

<sup>(29)</sup> OuiantamariePOURrandez, Álvaro : Couronne de tension d'Aragon-Couronne de Majorque : La Succession de Sancho de Majorque, UCM 1982, Études à la mémoire du professeur D. Salvador de Moxo (pp. 423–496), pp. 430–431.

<sup>(30)</sup> boAfficherréetrOSScellé, Joaquín Maria: Noble majorquin, Palma 1850, fait. la Foradada, Palma 1996, pp. 93 et 175.

<sup>(31)</sup> Ouiobreques, Santiago: L'ère du patricien urbain, publié dans le tome II du Histoire de l'Espagne et de l'Amérique, dirigée par JVICens Vje-Vous voyez, Barcelone 1961, Éd. Vicens Vives, T° II, pp. 112-113.

<sup>(32)</sup> Dénominations adoptées par le monarque aragonais qui a jeté par terre le mythe du Roi-Comte forgé par le nationalisme catalan.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

L'incorporation définitive du Royaume de Majorque à la Couronne d'Aragon n'a pas impliqué de changement significatif dans ses institutions, qui sont restées inchangées jusqu'à leur dissolution par le décret de la nouvelle organisation de Philippe V de 1715, qui a transformé l'ancien royaume en un territoire de plus. de la monarchie espagnole. alors qu'au sièclexiv, à l'exception de la répression contre les partisans de la monarchie déchue, des tentatives de Pedro IV pour contrôler les institutions du royaume (Gran Consell, Veguer, Bayle) et de sa révision des règles féodales, inspirée de Les usages Les Catalans avec leurs privilèges et franchises, qui avaient été utilisés dès le début aprèsleur conquête par Jaime I, n'ont pas modifié de manière significative la vie du royaume. Pedro IV introduisit des règles de droit romain afin de renforcer son autorité et le système juridique fut modifié par la formation du Consuetudines Maioricarum.

## La gouvernance du royaume

Après son annexion, le Lieutenant a été remplacé par un *Gouverneur général* ou *Vice Regent,* comme les autres territoires historiques qui appartenaient à la Couronne d'Aragon. Il établit sa résidence dans le palais royal de l'Almudaina et auquel les gouverneurs des îles d'Ibiza et de Minorque étaient subordonnés. Il est resté en contact avec le vice-chancelier de la chancellerie d'Aragon qui était en charge des affaires de Majorque. Il était le juge suprême chargé de juger les crimes delèse-majesté, ainsi que ceux commis par les chevaliers et les fonctionnaires royaux, et le juge d'appel des condamnations prononcées par les bayles étrangers et par les gouverneurs de Minorque et d'Ibiza. Les Bayles et Viguiés, et d'autres officiers royaux de l'île, lui étaient soumis. Il commandait les troupes féodales que les détenteurs de fiefs royaux ou de chevalerie devaient apporter et qui plus tard avec les Autrichiens s'appelleraient compagnies de cavaliers *armés (33)* 

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE FUGENIO

Il a également dirigé le *Conseil des franchises* Institué en 1404 par le roi Martin "El Humano", avec la fonction d'assurer la protection contre les infractions aux privilèges et franchises du royaume, dans lequel, entre autres, le privilegios nobiliarios.

Le Bayle général de Majorque, abvait sa résidence dans la Ciutat poste occupé par un noble appartenant aux familles les plus illustres de l'établissement militaire de Majorque, qui était chargéde l'administration des terres et des affaires de la Couronne. Il a également agi en tant que juge chargé de toutes les affaires civiles qui concernaient les citoyens de Palma et, en deuxième instance, sa compétence s'est étendue jusqu'au degré d'appel à toutes les affaires civiles traitées par les différents Bayles locaux de l'île, qu'ils ne pouvaient agir que sur le territoire de leurs circonscriptions et ils dictaient leurs sentences avec l'aide de deux grands hommes, non suspects aux parties. De plus, ils rapportaient les affaires discutées au général de Bayle. Les Royal Bayles locaux devaient être natifs de la ville, appartenant à la mano mayor en tant que propriétaires terriens et ils devaient posséder des armes et un cheval, aidés par "sotsbayles" et un garde armé. Ils exerçaient d'autres pouvoirs délégués par le gouverneur général, publicisant et exécutant leurs ordonnances (34). Ils étaient également chargés de collecter des informations sur la noblesse, comme nous le verrons plus tard. Alors que toutes les questions d'ordre public et toutes les compétences en matière pénale appartenaient au Veguer royal, créé en 1231, un fonctionnaire royal nommé par le roi parmi lespersonnes de statut noble de l'île, assisté d'une curie composéed'hommes éminents et de *juges de table* ou inquisiteurs (35)

<sup>(33)</sup> Après les décrets de Nueva Planta, l'ancienne chevalerie féodale fut remplacée par une perception en espèces de 40 livres par an que chaque cavalerie devait payer pour chacun des chevaux qu'elle avait autrefois contribué à la défense du royaume.

<sup>(34)</sup> PIANASTOSCEIIÉ, Antoine : Les Bayles Royales des Villas de Mapleure, Palma 1998, Botlletí de la Societat Arqueologica Lulliana, n° 54, pp. 7-44.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

Ses fonctions étaient très étendues, gouvernementales, judiciaires et militaires. Il était un juge doté d'une juridiction civile et pénale, en plus de ses pouvoirs de maintien de l'ordre public et d'exécution des mandats royaux. Sa juridiction s'étendait sur toute l'île mais, lorsque Jaime II en l'an 1300 établit également la *Véguer rural*, ses pouvoirs étaient réduits au périmètre de la Ciutat. Alors que le Veguer rural étendait sa juridiction au reste de l'île, il devait visiter régulièrement les lieux royaux et seigneuriaux, afin de surveiller l'administration de la justice exercée par les différents Bayles.



Jacques III de Majorque. portrait du siècle xvi représentant Jaime III de Majorque (Galerie de portraits des rois de Majorque à la mairie de Palma)

(35) Ces conseillers étaient initialement des profanes en droit mais plus tard ils ont dû être remplacés par des experts juridiques, diplômés en droit de l'Université littéraire de Majorque. Il y avait trois conseillers et il était obligatoire qu'ils soient présents aux inquisitions et aux dépositions des témoins. Au début, ils ont été nommés par le Veguer mais à partir de 1447, ils ont été choisis par isolement parmi les citoyens.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

Le roi Pedro IV a divisé l'île en deux administrations, la *Ciutat* et le reste du territoire(36). Ce dernier comprenait toutes les villes et terres de l'île, à l'exception de la Ciutat, et formait une Universitas distincte, fournissant un nombre proportionnel de conseillers au Gran Consell, sans distinction de classe, et deux d'entre eux occupaient le poste d'*Administrateurs Clavariens du Royaume* pour l'administration et le contrôle des affaires de la partie étrangère établi la charge de *Véguer ruralr*, fonctionnaire royal, dépendant du gouverneur général, avec résidence au palais de Sineu, où était basée la curie qui l'assistait.

Sa juridiction s'étendait aux districts ruraux de l'île, jugeant les crimes graves ou ceux dans lesquels des châtiments corporels étaient appliqués. Il était l'instrument de la monarchie pour contrôler les juridictions seigneuriales, assurant la rectitude des jugements rendus par la justice seigneuriale dans les capdales et ne pouvoir y intervenir qu'en cas de négligence flagrante ou d'abus de droit. Son intervention soulevait toujours de grandes protestations parmi les seigneurs juridictionnels, aussi devait-il souvent recourir au gouverneur général pour qu'il puisse juger, ce qui réduisait l'efficacité de son travail. Si bien qu'à partir de 1450, à la demande de représentants ruraux, une grande partie de ses pouvoirs est assumée par les Bayles locaux, étant définitivement supprimé en 1523 et le reste de ses pouvoirs passa à Veguer Royal (37). Il y avait aussi un procureur royal, d'origine noble, chargé de percevoir les impôts et taxes royaux, assisté d'un Rationnel et un Trésorier, et pour lui almotace et les Capdeguaytas ou des percepteurs ruraux qui parcouraient les terres pour réclamer les impôts et tributs à payer au Roi par les paysans et les donations forcées que les nobles

<sup>(36)</sup> Par Privilège Royal signé à Barcelone le 18 décembre, 1373.

<sup>(37)</sup>PIAnASroScellé, Antoine : Le Veguer de Fora (1301/1450), Paume 1995, Bolletí de la Societat Arqueologica Lulliana, n° 51, pp. 45–88.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

Il y avait aussi deux *consuls*, un noble et un marchand, ayant juridiction sur toutes les affaires maritimes.

Les fonctions que les Cortes remplissaient dans les autres territoires ici étaient confiées au Grand et Consell de la Ciutat de Palma (38), dans laquelle seront représentés les cinq états qui constituaient la société de l'île, selon la Pragmatique du 7 juillet 1249 : Chevaliers, citoyens, marchands, commerçants et ruraux. S'il s'agissait au départ d'un organe consultatif, il finit en pratique par légiférer pour toute l'île et les impôts et taxes auxquels chacun devait contribuer furent votés. Cependant, au fildu temps cette Assemblée, composée d'un nombre variable de membres nommés par isolation (39), a commencé à être supplantée par la jurys, composé de six membres pour chacun des cinq groupes de groupe qui se sont réunis en petit Conseil permanent, sous la présidence du Jurat en chef, appartenant toujours aux familles les plus nobles (40). Ces Jurés étaient un représentant des Chevaliers, deux des Citoyens, deux des Marchands et un des Commerçants (41). Tous les postes municipaux ont commencé à être nommés par insaculation, par le Pragmatique du tri et de la recherche de 1447 d'Alfonso «Le Magnanime pour l'élection de tous les postes municipaux. (42) Bien que leur mandat soit annuel, ils ne pouvaient être réélus l'année suivante, et deux membres d'une même maison nepouvaient pas non plus gouverner en même temps.

<sup>(38)</sup> Dans les autres îles de Minorque et d'Ibiza, ils ont également établi organes similaires.

<sup>(39)</sup> Initialement leur nombre était de 100 administrateurs, pour passer à 250 en 1350 et réduit à 72 en 1614, dont 44 représentaient la Ciutat et 28 les villes.

<sup>(40)</sup> Selon le privilège royal de Pedro IV du 07.07.1349.

<sup>(41)</sup> Les jurys seront supprimés par arrêté royal de Philippe V de 22.02.1718 et remplacé par un Conseil municipal composé de 22 Regidores de nomination royale.

<sup>(42)</sup> Dans les différentes paroisses des catalogues ont été constitués, avec les nom des voisins du même qualifié pour le gouvernement, en le gardant dans une urne fermée avec plusieurs clés et d'elle annuellement lerhodolines avec les noms de ceux qui devraient régner.

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE FUGENIO

Ces jurés parvinrent à concentrer entre leurs mains tous les pouvoirs municipaux et étendirent également leur compétence aux arrondissements ruraux, dictant leurs dispositions sans tenir compte des intérêts de leurs habitants, ce qui sera le germe de multiples conflits entre la campagne et la ville.



Palais de l'Almudaina

En 1571, Philippe II institua la *Cour royale de Majorque*(43), entant que Tribunal Supérieur du Royaume de Majorque (44), avec pour mission d'administrer la justice et de conseiller le Lieutenant Général de Majorque dans l'exercice de ses fonctions (45). Elle avait son siège au Palais de l'Almudaia

<sup>(43)</sup> PIANASTOSCEIIÉ, Antoine : La cour royale de Majorque, à l'époque ca des Habsbourg (1571/1715), Barcelone 2010, Université Pompeu Fabra.

(44) Créé par Royal Pragmatics du 05.11.1571. Il était composé de un régent, quatre auditeurs diplômés en droit civil et canonique et un procureur.

(Quatre cinq) PIANASTOSCEIIÉ, Antoine : Les Conseillers des Vegueres (13ème-XVIII), Palma 2002, Botlletí de la Societat Arqueologica Lulliana, n° 58, pp. 75–91.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

où résidait le vice-roi. Leurs condamnations étaient sans appel, même si un appel était possible devant le vice-roi lui- même et en casus videndi devant le Suprême Conseil d'Aragon. Bien que les questions qui concernaient les chevaliers des quatre ordres espagnols et l'ordre de San Juan échappaient à sa compétence, comme nous le traiterons plus tard. Il est devenu l'organe compétent pour traiter les procès de la noblesse, étendant Certifications d'Hidalguía, fondées sur diverses causes : l'exemption de tailles, l'accès à l'exercice de certaines fonctions institutionnelles et militaires, le fait de ne pas avoir exercé de métiers manuels leurs ancêtres, la reconnaissance sociale du lignage... etc. Bien qu'initialement ils aient été demandés par desfamilles de marchands et de commerçants, à partir du milieu du XVIII siècle II y a aussi des membres de familles nobles qui avaient exercé des activités industrielles, sur la base des dispositions éclairées de Carlos III tendant à encourager la noblesse vers des activités productives, en supprimant la vile considération des métiers manuels et marchands, avec la promotion des Sociétés Économiques de Amis du Pays (46).

## Organisation Mobiliaire

Le monarque, malgré le partage de la terre entre les nobles, les villes et les ordres, se réservait le contrôle de la terre, faisant de tous les propriétaires ses feudataires et lui devant obéissanceet service, car il ne voulait pas établir un régime féodal rigide.

Ainsi, lorsque le 23 juillet 1269, il confirme la franchise de Majorque, il insiste sur le fait que les honneurs royaux doiventcontribuer à supporter les charges du royaume, quelles que soient

<sup>(45)</sup> moreyJouS,Antoine :*La noble majorquine au XVIIIe siècle XIXe*,Palma 1997, Mémoires de l'Académie royale majorquine d'étudesgénéalogiques, héraldiques et historiques, n° VII, p. 65.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FUGENIO

ils étaient les propriétaires de la terre (47). L'organisation de la propriété foncière s'est faite à travers *cabvation* ou acte juridictionnel de reconnaissance dominicale, subdivisant :

- 1.- Les terres en alodio ou libres de servitude, également appelées realengo, qui représentaient quelque 33 000 hectares ; 2.- Terrespossédées comme fief de chevalerie, ou terres seigneuriales, qui représentaient environ 66 000 hectares, subdivisées à leur tour en :
- a) terres de domaine utile, dont l'exploitation directe était réservée aux seigneurs par l'intermédiaire de leurs esclaves ou employés, et
- b) terres cédées en emphytéose, dans lesquelles les agriculteurs ou les locataires ont été contraints de payer *recensements, fadigas et laudemios*, en plus d'être soumis à la juridiction du Manor Bayles;
- 3.- Plus quelque 14 000 hectares consacrés au territoire urbain, comprenant la Ciutat et les communes de Realengo et Señorío (48). La propriété foncière était structurée par un petit groupe de nobles contrôlant de grands domaines contre un grand nombre de paysans, quelques hidalgos et autres roturiers, contrôlant de petites fermes (49).

La majorité de la population majorquine était catalane, bien qu'avec la présence de colons aragonais, navarrais et italiens. Dans les décennies qui ont suivi la conquête, il y a eu une intenseémigration de paysans et d'artisans catalans qui ont formé une population libre qui, comme *paysans* ils travaillaient la terre (50). Ily avait aussi une importante population juive, protégée par un statut officiel qui leur permettait d'exercer leurs activités en toute liberté jouissant d'une autonomie fiscale

<sup>(47)</sup> iloPoissonbunT, José Francisco : pour une histoire fiscale de la Ma- Cris chrétiens, Palma 2008, Annuaire d'études médiévales, n° 38, p. 110.

<sup>(48)</sup> OuiANTAMARIE, Álvaro : *Pratique de Cabrevación dans le Royaume de Mapleure*, Palma 1992, Botlletí de la Societat Arqueologica Lulliana, n° 42, pp. 19–61.

<sup>(49)</sup> mbonbvoies, Isabelle : *Etudes d'Histoire Agraire à Majorque*, Copain-ma 2010, Université des Îles Baléares, p. 31.

<sup>(</sup>cinquante)mASSiornerS,Antoine : *Le processus de repeuplement à Majorque pendant première moitié du XVIe siècle*,Palma 1994, Botlletí de la Societat ArqueologicaLulliana, n° 50, pp. 167–198.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

Alors que l'importance de la population "mudéjare" était assez faible, puisque la plupart des musulmans ont péri dans la conquête ou ont été contraints d'émigrer, ou ont été simplement captivés et convertis en esclaves pour travailler la terre, leur continuité serait assurée grâce à un trafic actif de Esclaves musulmans causés par la confrontation militaire constante entre chrétiens et musulmans (51). Les chroniqueurs estiment que les esclaves représentaient 36% de la population de Majorque durant le XIXe siècle, un chiffre vraiment inquiétant compte tenu de la peur toujours latente de leur rébellion et des tentatives de la Couronne de réduire le nombre d'esclaves (52) en interdisant leur importation. Tous les propriétaires devaient déclarer le nombre de leurs esclaves mâles âgés de 15 à 60 ans, payer une prime semestrielle pour chacun d'eux et les surveiller attentivement pour éviter qu'ils ne s'échappent. (53) Au ferment social que supposait la coexistence d'une population rurale aussi variée, de par son origine ou son statut, s'ajoutait une confrontation constante entre la campagne et la ville, entre les ruraux et les citadins, qui allait marquer l'histoire de la Royaume de Majorque, produisant de graves conflits armés au cours des siècles XV et XVI

## La noblesse rurale

Aucun de ces magnats ou prélats qui ont signé le *Concorda* voulaient s'installer dans le nouveau royaume, certains retournèrentdans la Péninsule, tandis que d'autres moururent dans les actions guerrières qui précédèrent la conquête et dans les épidémies de peste qui ont sévi

<sup>(51)</sup> JoAfficher POUR jolie, Gabriel: Colonisation féodale et esclavage, Majorque 1230-1350, Barcelone 2006, Recerques, n° 52, pages. 19–48.

<sup>(52)</sup> A cette époque un esclave valait environ 60 liures, c'est-à-dire l'équivalent quel mulet

<sup>(53)</sup> PIANASTOSEAI, Antoine : Le Mestre de Guaita et la garde du esclaves à Majorque. Palma 1996, Botlletí de la Societat Arqueologica Lulliana, n° 52, pp. 95–128.

Pas un seul gentilhomme ou prélat ne resta à Majorque et ses terres obtenues à La Concordia furent subdivisées et réparties entre les chevaliers de sa suite ou louées à des fermiers ou des colons. *Les agriculteurs* en échange d'une prestation annuelle.



gravure du sièclexviii

De plus, les Rois, profitant de cette situation, ont toujours essayé d'éviter la constitution de grands domaines féodaux, afind'éviter leur pouvoir excessif comme ils l'avaient dans la Péninsule. Ils interdisaient la sous-inféodation, puisque tous les seigneurs féodaux étaient des vassaux directs des rois, et ils limitaient l'extension des seigneuries, fixant à 500 Jovadas (54) laquantité de terres que chaque Chevalier pouvait librement détenir, avec la sanction que sur ce chiffre, il devrait payer desimpôts sur toutes les charges et taxes payées par les paysans pour leur terre, ce qui donnerait également lieu à de multiples conflits lors de tentative d'évaluation du surplus par les "cabreuvadas"

<sup>(54)</sup> Pour une valeur maximale de 4 000 salaires ou 200 livres.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

— La noblesse terrienne : Après la Conquête les terres

Les seigneuries étaient divisées en *chevalerie* ou "*capdalias*" (fiefs de cavalerie) (55), constitués à la fois par le roi Don Jaime lui-même pour ses Cavaliers de sa maison, par les magnats pour leur chevaliers. Ils jouissaient d'une immunité et d'une ouverture qui en faisaient des seigneuries juridictionnelles, avec une juridictioncivile sur leurs obligés (56). Ils sont connus sous le nom majorquin de Can... suivi du nom du domaine ou de la lignée qui le détient et ils étaient le domaine des familles les plus illustres du royaume. C'était le soidisant cavaler major, dont le seigneur territorial s'appelait Baron et sa seigneurie Baronnie, constituant la première noblesse du royaume de Majorque. Ils étaient exemptés de tout tribut et de toutes impôt d'origine féodale, à l'exception des maraboty d'or ou la devise et le bovage. Ils étaient soumis à la mise à disposition d'un certain nombre de chevaliers armés pour défendre le royaume. Tous ces fiefs étaient transférables à leurs héritiers et aliénables à condition que la vente soit faite à un autre Chevalier ou homme de parage, car en cas d'être plébéien, les actifs devaient être préalablement dissociés. Au XVIIIe siècle Profitant des multiples faveurs que le roi Felipe IV accordait à la noblesse, un processus de reféodalisation aurait lieu à Majorque, par lequel plusieurs barons réhabilitaient leurs anciens privilèges au détriment de leurs paysans et recenseurs, afin d'augmenter les revenus seigneuriaux. avec la perception d'anciens hommages féodaux pratiquement disparus sur l'île, dont la perception de restitutions forcées qui entraîna diverses révoltes paysannes contre leurs seigneurs (57)

<sup>(55)</sup> Une cavalerie était composée de diverses terres, fermes et rafales avec une extension d'environ 2 jovadas ou 2,27 hectares, chacun 130 d'entre eux supposait l'obligation de maintenir un cheval armé ou cavallerato. Dans la Part Réelle y avait 5.675 caballerias et 7.767 dans la Señorial.

<sup>(56)</sup> Censeursétaient les agriculteurs qui possédaient des terres dans le démarcation baronniale, et en plus du paiement des fermages correspondants, ils payaient aussi des dîmes et des tavernes. La maison du comté de Formiguera avait au sièclexvII280 recenseurs.

LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

Bien que son extension et son importance aient été très variables, allant de propriétés riches et étendues de plusieurs milliers d'hectares d'extension, constituées d'Alquerías, Rafales, Viñedos et Jovadas qui composaient plusieurs *chevalerie*, constituant un *chevalerie supérieure* ou *Baronnie*, à d'autres d'extension beaucoup plus petite, mais toujours d'une valeur supérieure à 1 000 livres. De plus, le même noble propriétaire possédait de nombreuses autres terres sans aucun lien féodal (58). Leurs propriétaires rassemblaient d'importants revenus agraires, certains vivaient dans des demeures de pierre isolées, élevées au milieu de leurs champs, tandis que d'autres vivaient dans des villas ou de petites villes, dont une grande partie leur appartenait et dans lesquelles dominaient les magistratures locales (59).

(57) Selon Montaner, la baronnie des comtes de Formiguera avait trois chevaleries et de nombreuses autres possessions dans lesquelles vivaient 280 recenseurs, qui au VXIIIe siècle les ont forcés à payer le recensement, les dîmes et les tavernes en plus des revenus agricoles. Cette coutume était également suivie par les Maisons des Ayamans, Sureda, Sant Martí... etc.

(58) Selon Gabriel Jover, vers 1700 la maison Ballester à Togores il avait environ 5 300 hectares en domaine utile, et 5 000 autres en domaine et juridiction établis en emphytéose (seigneuries de Lloseta et Ayamans, et Biniali); la maison Abrí Descatllar avait environ 7 500 hectares en plus de 1 000 autres en domaine direct et juridictionnel établi en emphytéose (seigneurie de Palmer); la maison Garau d'Aixartell en avait 740 en domaine utile, et 40 autres établies pour le recensement ; la maison Gual-Depuig en avait 2 200 en domaine utile, et 600 autres en domaine direct et juridictionnel établi en emphytéose.

(59) La ville de Manacor était dominée par les Ballester et Andreu; Sineu par les Arnau, Estell et Pocovi;
Muro par les Fonts et Moreys;
Algaïda par les Munar;
Pétra parce les Rigolt, Fabrega et Navata;
Saint Jean par les Bauza et Nicolau;
Sainte Marguerite par les Alberti;
Pollença par les Martorell;
Porteras par les mesquide;
Campanet par les Torrent;
Escorca par les Malferit, Reus
Vallées de Felanitx, par les Olivier;
Sur l'île d'Ibiza, les Laudes.

(60) Comme il nous le dit Planas Rossello, Antoine :Le Maître de Guaita et garde des esclaves à Majorque. Palma 1996, Botlletí de la Societat ArqueologicaLulliana, n° 52, pp. 95–128.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

Tous employaient de nombreux esclaves (60) et affranchis. Ils s'entouraient d'une garde armée, entretenue à leurs frais et servant de garde contre d'autres nobles ou pour supprimer leurs recenseurs. Tandis qu'ils chevauchaient leurs propriétés à cheval, fiers de leur position et chassaient avec des faucons, tandis qu'un *Bayle seigneurial* nommé par eux, administrait leurs terres et gouvernait les serfs et les paysans qui travaillaient leurs champs. Nous avons le nom des propriétés qui portent le nom des grandes Maisons et des familles les plus illustres de l'Île telles que, *Son Puigdorfila, Son Verí, Son Cotoner, Son Orlandis, SonDameto, Son Quint, Son Torrella, Son Sureda, Son Fortuny, Son Oleza, Son Ferrandell....etc.* 



Can Vivot, maison somptueuse à Palma de Majorque

Sont les "Home de Honor Empagesit", comme on les appelle dans les chroniques, constituant une aristocratie rurale descendante des premiers conquérants considérée comme la première noblesse du royaume (61). Distingué entre eux *Cap de Llinatge*, qui détenaient les droits féodaux comme successeurs dans le domaine, et leurs enfants qui méritaient l'appellation de "*Gènerosos*", étant de génération ou de lignée noble

<sup>(61)</sup> Pedro IV a essayé de limiter son pouvoir dans l'année1374 limitant le nombre d'esclave au seul contingent nécessaire au service de son peuple ou la culture de ses champs.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

Parmi ceux-ci se distinguaient également ceux qui préféraient suivre la milice ou *militaire* et ceux qui vivaient de leurs loyers ou gentilhomme, ainsi que son équivalent féminin "Pupillas" qui ont été dotés par leurs parents ou leurs frères et sœurs afin qu'ils puissent acquérir un état. Il était d'usage que les seconds fils deviennent ecclésiastiques, en particulier d'un ordre militaire afin d'obtenir les avantages inhérentsà la jouissance de leur propre forum. Ils contrôlaient les postes de conseillers du Grand Conseil et des syndics clavaires correspondant à la partie rurale de l'île.

- Les ruraux : étaient les autres propriétaires qui ont préféré continuer à cultiver leur terre, détenue en fidéicommis, sans déménager à la Ciutat. En général, il s'agissait de familles à faible revenu avec de nombreux enfants, dans lesquelles la terre passait entièrement aux ainés au détriment des autres frèrescontraints d'émigrer ou d'exercer les métiers les plus modestes. Il vivait avec ses voisins fermiers et se distinguait par la particule Don, Payeso (62) occupant une place prépondérante dans les cérémonies célébrées dans sa ville. D'autres fois, il occupait le poste de Bayle local. Au temps des Bourbons, ils étaient considérés comme Chevaliers ruraux. A côté d'eux vivaient de nombreux autres petits propriétaires d'origine plébéienne, bien que des hommes libres qui possédaient leurs terres. Les uns et les autres ne se distinguaient pas extérieurement dans leur mode de vie, vivant mal compte tenu de la petite taille de leur propriété, il était donc très difficile de distinguer les nobles des roturiers dans cette classe de personnes, car à Majorque les registres de Distinction des États jusqu'à l'arrivée des Bourbons en 1718. Cela faciliterait leur pouvoir "hidalguizarse" en comprenant par tel concept que l'hidalquía ne suffit pas pour l'hériter des parents mais qu'elle exige une attitude volontaire d'incorporation, une prise de possession des droits et obligations qu'elle comporte ; Par conséquent

(62)	zaforteza sureda, josé miguel : les seigneurs paysans ou hidalgos
rural de	majorque, palma 1954, memories real academia mallorquina d'estudis genealogics,
heraldic	s i historics, n.º iv y v, págs. 164–170

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

De nombreux hidalgos ruraux n'exerçaient pas leur qualité devant leurs voisins, peut-être parce qu'ils étaient convaincus qu'il s'agissait de quelque chose d'obsolète et d'inutile et ne revendiquaient leur qualité quelorsqu'elle leur apportait un bénéfice immédiat (63). Une telle situation se produirait à Majorque avec la création des régiments de milice, dans lesquels de nombreux paysans revendiquaient leur noblesse pour s'y inscrire, tandis que d'autres, au contraire, le faisaient pour se débarrasser de leurs fonctions militaires.



Timbre royal flahon de Pedro IV d'Aragon

## La noblesse citadine

Les rois de Majorque ont mené une politique de grande ostentation et de richesse, faisant profiter la Ciutat de ses privilèges et de sa franchise, tandis que la campagne restait féodale et incontrôlée. Ce qui y générerait une grande richesse et l'émergence d'une classe opulente vouée aux entreprises maritimes, marchandes et artisanales, adoptant des modes de vie bien supérieurs à ceux de la campagne. C'est pourquoi de nombreux Chevaliers ont préféré vendre leurs fiefs à d'autres Chevaliers ou les dissocier pour les revendre par petits lots à leurs paysans, déplaçant plus tard leur résidence à la Ciutat où ils construisirent de splendides palais et investirent leur argent dansl'acquisition de navires, troquant leurs fiefs ruraux contre leurs nouveaux fiefs constitués sur la quille de leurs navires.

<sup>(63)</sup> Menendez-Pldal de Navascues, Faustino: La Nobleza en España, Madrid 2008, Fundación Cultural de la Nobleza Española, pág. 327.

LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

- Les "Proceres", étaient ces nobles qui préféraient vendent leurs terres pour s'installer dans la Ciutat, où ils

monopolisent les places réservées à la noblesse dans les Consell, Jurados, Bayles, Vegueres..., etc. Le roi Pedro IV d'Aragon a établiune ordonnance par laquelle être considéré *Chevaliers citoyens* il ne leur suffisait pas d'avoir une maison à la Ciutat, mais ils devaient y établir leur résidence et y habiter de façon continue au moins trois mois par an, pour être considérés citoyens et inscrits sur les listes d'insaculation pour couvrir les fonctions municipales. Ce qui provoqua l'exode massif de la noblesse rurale vers la ville laissant leurs terres entre les mains de bayles ou d'administrateurs ou les revendant aux coroners. Les Próceres constituent une noblesse citoyenne vouée au monde marchand, propriétaires de compagnies maritimes qui étendaient le commerce dans toute la Méditerranée, et étroitement liées au domaine des marchands ou des honnêtes citoyens. Devant eux se trouvaient les *Chevaliers ruraux*, nom donné à ces nobles propriétaires qui avaient décidé de vivre dans leurs possessions rurales cultivées par leurs serfs ou paysans.

Les chroniqueurs nous parlent des principales lignées

majorquines dont l'ascendance remonte à l'époque de la conquête, telles que : Alemany, Ayamans, Ballester, Berard, Brondo, Dameto, Desbrull, Descatlar, Descazar, Desclapes,

Descos, Desmas, Despuig, Fabra, Font de Roqueta, Fortuny, Gual, Net, Oleza, Puigdorfila, Rossinyol, Santacilia, Sureda, Togores, Truyols, Valero, Villalonga, Zaforteza..., dont les noms (64) apparaissent à maintes reprises dans les listes de Bayle General, Vegueres et Jurado en Chef, ainsi qu'associés aux divers Capdalias ou seigneurs. Tous ont su combiner leur origine de noblesse militaire avec leur statut de citoyens. Dans les temps modernes, beaucoup d'entre eux ont réussi à convertir leurs titres féodaux en titres de royaume, comme nous l'expliquerons plus tard.

<sup>(63)</sup> Beaucoup de ces patronymes majorquins font référence à la terre d'origine des premiers colons ou les possessions qu'ils ont reçues sur l'île.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

## — Les citoyens intègres :

C'est un nom qui apparaît pour la première fois appliquée par Jaime II, dans les Cortes de Gérone en 1321, aux bourgeois qui vivaient de leurs rentes ou de professions libérales. Ils constituent une classe sociale active et influente d'origine bourgeoise, composée de commerçants, d'avocats, de notaires (65) et d'artisans qui ont promu et développé la richesse de la ville de Palma qui, comme les villes italiennes de la Renaissance, est devenue une ville active et ville riche. Au Moyen Âge, plus de 360 grands navires y étaient immatriculés, avec lesquels ils commerçaient dans toute la Méditerranée, exportant les produits agricoles de l'île et important des tissus et des produits manufacturés. Ils bénéficiaient du fait que la noblesse d'origine militaire était interdite de commercialisation, devant recourir à elle pour la commercialisation de ses produits agricoles et l'acquisition de ses biens de consommation. De cette manière, des lignées importantes et influentes de marchands majorquins se sont formées (66) qui détenaient de grandes richesses obtenues par le commerce maritime et qui ont été collectivement honorées par le roi Pedro IV d'un privilège de franchise (67), similaire à celui dont jouissaient les Citadins honorés de Barcelone depuis 1420 par concession du roi Alphonse III, en particulier ceux qui ont servi comme jurés au Consell de la Ciutat (68) et ceux qui ont appartenu au Consulat de la Mer en tant que Consuls représentant les marchands. Le roi Fernando "le catholique" a ratifié les mêmes privilèges dont jouissent les honorables citoyens de Barcelone et les bourgeois

<sup>(64)</sup> Les Notaires de la Ciutat ont acquis un grand prestige pour ce qu'en En 1392, ils passèrent de l'appartenance à la classe inférieure, avec les artisanset artisans, pour rejoindre la bourgeoisie avec les marchands, considérant que leur travail était purement intellectuel, participant à toutes les positions institutionnelles qui leur étaient réservées. Bien que sans pouvoir accéder à la condition de citoyens militaires, la jugeant incompatible avec son métier, jusqu'àla fin du XVIIe siècle.

<sup>(65)</sup> Les principales lignées de marchands étaient les *Zaforteza, Bramona, Bellvine, Morlá, Moyá, Anglada, Net, Comellas, Maxella, Pujals.*..etc.

<sup>(66)</sup> Par arrêté royal du 22 juillet 1365.

<sup>(67)</sup> Dans celle-ci, 18 postes étaient réservés aux commerçants et 18 aux artisans. sain.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

de Perpignan, en ce sens que les honorables citoyens de Majorque, y compris la ville et la partie rurale, qui ont servi comme jurés ou fiduciaires des clous, jouiraient des mêmes privilèges que les chevaliers et les citoyens militaires à caractèrehéréditaire.

# — Citoyens militaires :

Les rois d'Aragon récompensés services rendus à la Couronne par certains marchands et avocats, par l'octroi d'un Privilège de chevalerie qui leur accordaitles mêmes privilèges et exemptions dont jouissaient les chevaliers, même s'ils n'étaient pas de génération noble, à condition que le bénéficiaire devienne chevalier dans l'année. Il était exigé qu'il ait sa propre maison dans la ville, des moyens pour garder un cheval et que dans un délai d'un an il ait recours à un notaire afin qu'il puisse certifier l'acte par lequel quelqu'un qui était déjà chevalier armait le néophyte transmettant son statut de tel. Il ne s'agissait pas de convertir un bourgeois aisé en combattant armé, comme les chevaliers de Castille, mais de récompenser un sujet méritant pour ses mérites personnels : militaires, économiques ou pour sa sagesse, et à qui le Roi ne pouvait accorder l'Infanzonía, parce que les Fueros l'ont interdite. Ceux-ci s'appelaient Citoyens militaires (69) et même lorsqu'ils n'étaient pas de sang noble, ils obtenaient par leur investiture la précieuse infanzonía dont hériteraient également leurs descendants. Il conserverait cette noblesse d'armes à vie, même si le cheval était ruiné ou perdu, et il la transmettrait à tous ses descendants légitimes par voie de mâle.

(68) Parmi les familles qui ont obtenu un Privilège de Chevalerie, avec rapport précédent de la Real Audiencia de Mallorca depuis sa création en 1571, nous avons le *Torello*, Royal Priv. 1422, *coton*, privilège royal de 1463, reconfirmépar Philippe II en 1572; *Orlando*, privilège royal de 1489; *dureté*, Royal Priv. 1513; *essaie*, Royal Priv. 1541; *Poche*, Royal Priv. 1585; Net, Réel Priv. 1590; *Morla*, Royal Priv. 1599; *Ferrier*, Royal Priv. 1595; *Montaner*, Royal Priv. 1602; *Tailleur*, Royal Priv. 1609; *Ferrandell*, Royal Priv. 1616; *Armengol*, Royal Priv. 1631; *Tailleur*, Royal Priv. 1637; *gland*, Royal Priv. 1644; *Garau*, Royal Priv. 1657; *André*, Royal Priv. 1657; *bordoy*, Royal Priv. 1669; *Vallées*, Royal Priv. 1670; *Ramis d'Ayreflor*, Royal Priv. 1672; *Esteva*, Royal Priv. 1694; *Cérérols*, Royal Priv. 1718; Piza, Real Priv. à partir de 1739.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE



Château de Bellver

Une fois anoblis chevaliers ruraux, pour se rapprocher de l'ancienne noblesse de sang. (70) Bien que, suite à Madramany, nous devons préciser que le fait de recevoir un Privilège de Chevalerie n'implique pas nécessairement que le bénéficiaire était d'origine plébéienne, puisque beaucoup d'entre eux étaient déjà de génération noble en tant que Citoyens de l'Immémorial, raison pour laquelle le susdit Le privilège n'a produit d'effet que sur les citoyens de l'insaculation ou du rescrit moderne, puisque ceux qui jouissaient d'une noblesse immémoriale avant le privilège n'ont pas perdu leur noblesse de sang en recevant la grâce royale pour être anoblis (71).

Ainsi, une oligarchie dirigeante s'est formée dans la Ciutat, certains d'origine noble et d'autres de bourgeoisie anoblie. En conséquence *Próceres, Citoyens Militaires et Citoyens Honorables* Ils monopoliseront les postes municipaux et au fil du temps ils se fondront dans une société ouverte et mercantile, dans laquelle l'importance et le prestige d'un lignage se mesurent principalementà sa richesse, rivalisant dans la construction de somptueuses demeures.

**BALEARIDES NUMERIQUES** 

<sup>(70)</sup> Un cas d'accession à la noblesse par des familles marchandes droits que nous avons dans la Morlá. Ils étaient à l'origine des marchands de sucre et en 1559 *Juan Antonio Morla Fornes*II obtint le Privilège Royal de Citoyenneté Militaire et le 5 avril 1572, en récompense des services rendus à laCouronne par son fils Don Gaspar Luis et ses ancêtres, le Roi Philippe II lui accorda le Privilège de Chevalier Perpétuel ainsi qu'à tous ses descendants par lignée mâle.

<sup>(71)</sup> Mandramany, Mariano: Tratado de la Nobleza de Aragón y Valencia, Valencia 1788, reed. fac. de Paris-Valencia, Valencia 1985, págs. 389-390. 355

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE FUGENIO

dont beaucoup sont encore visibles dans la zone urbaine de Palma. Cette fusion caractériserait la noblesse majorquine pour être essentiellement citoyen, ouvert et mercantile.

## 1- Citoyens:

Dès les premiers temps après la Conquête

La Ciutat devient le pôle d'attraction de toute la noblesse. Les centres de pouvoir et les institutions qui contrôlaient et dirigeaient la vie de l'archipel des Baléares y résidaient. Pour être quelqu'un, il fallait tenir une maison ouverte dans la Cité, si possible un somptueux manoir qui témoignait de la qualité de sa lignée. Cette résidence permettait l'inscription dans les listes de genre et de sac, pour les insaculations d'accès aux postes réservés à la noblesse dans les institutions gouvernementales. La citoyenneté devint même le moyen le plus efficace d'accéder à la noblesse, grâce aux privilèges accordés par les rois aux *Honorables Citoyens*, ce qui facilitera l'accès des bourgeois, marchands et juristes à la noblesse de privilège, qui à la quatrième génération deviendra noblesse de sang pour leurs descendants. Alors que les petits hidalgos ruraux vivaient comme des paysans et ressemblaient de plus en plus à leurs voisins plus roturiers.

## 2- Ouvert :

Dans la Ciutat, les différentes classes nobles coexistent. Ii, à la fois la *noblesse immémoriale,* titulaire de baronnies et de capdales, comme la noblesse de privilège obtenue grâce à un Privilège de Chevalerie, et la *noblesse citoyenne,* obtenu pour avoir occupé les postes de conseiller et de jury (72). Les positions institutionnelles étaient réparties entre eux par insaculation et leurs activités s'entremêlaient, formant une société essentiellement ouverte dans laquelle le mérite et la fortune étaient les constantes les plus marquantes. Ils avaient tous des billets pour la *Confrérie Saint-Georges,* institution créée par le roi Jean II (73). De sa création en 1460 à 1743, elle s'est caractérisée

<sup>(71)</sup> Ceux qui ont reçu la noblesse de privilège sans être des citoyens militaires res, selon la juridiction et habitude de l'Espagne, que s'a converti en noblesse desang à la quatrième génération.

<sup>(72)</sup> Par Privilège Royal du 20.08.1460, dont les statuts ont été mis à jour élevé le 9.10.1515 et le 8.01.1577 valable jusqu'en 1743, date à laquelle on a tenté de leréserver uniquement à la plus haute noblesse.

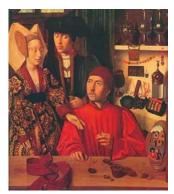
#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

Il s'est demandé pourquoi aucune sorte de preuve n'était requise pour son admission, ni aucun dossier à ouvrir; la simple notoriété d'appartenir au Domaine des Chevaliers ou Citoyens de Majorque et d'être résident de la Ciutat suffisait amplement (74). A la suite de Domínguez Ortiz, on peut dire que les différences entre les nobles etles citoyens bourgeois se sont effacées, si ces derniers avaient les conditions requises, comme une démonstration qu'à long terme la fusion entre la noblesse du sang et celle de l'argent est un processus biologique irréversible . (75)

La principale préoccupation à cette époque n'était pas de prouver qu'on appartenait à la noblesse, mais d'être considéré *Pauvre d'Estament*, c'est-àdire de ne pouvoir subvenir à leurs besoins selon la qualité de leur famille, parce qu'ils n'ont pas lesrevenus de leur succession. Cela a parfois conduit à la perte de conscience de l'appartenance à la noblesse. Il s'agissait de deux frères, fils d'un même père d'origine noble de la famille Morey, l'un d'eux était un Doncel, tandis que l'autre était enrôlé dans laGuilde des Marchands (76). La conséquence immédiate est que l'on ne retrouve pas à Majorque le désir pathétique et dramatique de paraître noble qui affligeait les petits hidalgos castillans et saturait les salles de la chancellerie royale d'innombrables costumes de noblesse. L'information de la noblesse a été effectuée plusieurs fois devant le Bayle Real de chaque localité et devant eux se sont manifestés les mérites quiont servi à demander les Privilèges de Chevalerie,

<sup>(74)</sup> Aramis de Ayreflor Sureda, José: Alistamiento Noble de Mallorca del año 1762, Mallorca 1911, fac. E y P Libros Antiguos, Madrid 1998, págs. 19–37. (75) domínguez orTlz, Antonio: Las Clases Privilegiadas en el Antigua Régimen, Madrid 1973, Istmo, pág. 177. (76) monTAner, Pedro de: La Pobreza Estamental en el Brazo Noble Mallorquín, Palma 1993, Memories de la Real Academia Mallorquina d'Estudis Genealogics, Heraldics i Historics, n.º 5, págs. 35–81.357

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE ELIGENIO



banquier médiéval

## 3 -Commerciale:

Contrairement à ce qui s'est passé en Castille, le les activités mercantiles n'ont jamais été dédaignées par la noblesse. Même les Maisons et les Lignages les plus aristocratiques ont fondé dessociétés commerciales, parfois associées à des familles bourgeoises, soit pour construire des navires de commerce ou de corsaire, soit pour échanger les fruits de leurs fermes. En même temps que les nobles faisaient du commerce, de nombreux marchands prospères ont été anoblis en obtenant des privilèges de chevalerie et en acquérant plus tard des possessions agraires et même des chevaliers.

Les nobles qui avaient déménagé leur résidence à la Ciutat, afin de pouvoir participer au gouvernement citoyen, dans un premier temps en raison de leur condition se virent strictement interdits de commercialisation, mais ils trouvèrent bientôt le moyen d'y parvenir afin d'augmenter leurs revenus. Ce n'était rien d'autre que de se réunir dans des sociétés commerciales, appelées commerces par maritime, composée de nobles et de bourgeois (77), pour armer des corsaires pour défendre les côtes des îles de leurs nombreux ennemis maritimes (78). Ce qui était d'un énorme intérêt pour la stratégie

<sup>(74)</sup> En tant que compagnie maritime constituée par les *Sureda*, à partir del'une des familles nobles et anciennes et avec le *Zaforteza*, princes marchands.

<sup>(75)</sup> Nous avons un exemple dans *Don Miguel Vallès et Orlandis*, gentilhomme de Alcántara, seigneur juridictionnel de l'ancien fief de Felanitx, qui a armé à sesfrais un corsaire jabeque pour attaquer les navires algériens qui ont dévasté les côtes espagnoles, obtenant de précieux prix et la reconnaissance du roi Carlos III qui "dans l'attention à la qualité et l'éclat de ta Maison

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

militaire à une époque où l'Espagne était en guerre. La partie saisie du butin a été vendue et le produit répartientre les partenaires de l'entreprise en fonction de leur participation. Ces mêmes navires étaient également utilisés pour le commerce, car avec la valeur des prix obtenus, les marchandises pouvaient être achetées à l'étranger et importées sans attirer l'attention des autorités douanières, en profitant du mouvement continu de ces navires de guerre à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que exportant l'huile produite sur leurs fermes et avec l'argent de la vente, ils importaient du tissu, ainsi que du blé qui était transporté à la Lonja et vendu au détail, sans avoir à payer de franchises, augmentant encore leur richesse (79).



Le marché aux poissons de Majorque

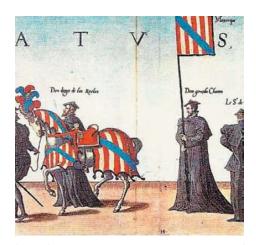
servicios prestados» le agració con el Vizcondado de Almadrá y el Marquesado de Sollerich por Real Despacho de 21.07.1770.

<sup>(79)</sup> munTAner, A. y lA Senne, A.: Nobleza, Comercio y Corso en la Mallorca Moderna, los «Negocis per mar de los Sureda», Mayurga, Palma 2008, págs. 233–243.

<sup>(80)</sup> quAdrAdo, José María: Forenses y Ciudadanos: Historia de las Disensiones Sociales de Mallorca, Palma 1895, Amengual y Montaner Editores, pág. 19.

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE FUGENIO

En étudiant les armoiries majorquines, nous observons, dans les deux ouvrages de base qui les traitent par Bover (81) et Ramis de Aireflort (82), qu'elles sont utilisées à la fois par des familles nobles, des chevaliers, des citoyens militaires et des citoyens honnêtes, trouvant eux-mêmes dans la voie médiane entre la restriction de la noblesse qui existe en Aragon et la liberté de la Catalogne, mais sans atteindre la diffusion existante parmi les familles d'artisans et de métiers de l'héraldique catalane. (83)



Emblème héraldique du Royaume de Majorque en écriture et gardes à cheval lors des funérailles pour la mort en 1558 de l'Empereur Charles V, Intaille de 1559 par Jérôme Cock

#### Evolution historique de la noblesse majorquine

Au XIVe siècle la crise du commerce maritime, due aux guerres dans lesquelles s'est engagée la Couronne d'Aragon la Ciutat a vu ses revenus

<sup>(81)</sup> boVer de roSSelló, Joaquín María: Nobiliario Mallorquín, Palma 1850, fac. Foradada, Palma 1996.

<sup>(82)</sup> rAmIS de Ayreflor SuredA, José: Nobleza Mallorquina en el siglo XVII, Palma 1921, Imp. Guasp.

<sup>(83)</sup> VAlero de bernAbe, Luis: Estudio Comparado de la Heráldica Gentilicia de la Corona de Aragón, Emblemata, n.º 14, Institución Fernando El Católico, Zaragoza 2008.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

drastiquement réduits, elle a donctenté de les compenser en augmentant les impôts que les communes rurales devaient payer de par une clause du Repartiment les Baronnies Féodales et les Fiefs de Cavalerie étaient obligés de contribuer aux dépenses internes générées par l'administration du royaume, sous forme d'impôts et de donations forcées dont le montant devait être approuvé par le Consell, dans lequel il a été donné la circonstance que ses représentants constituaient toujours une minorité incapable de s'opposer à l'approbation de nouvelles charges qui taxaient de plus en plus la campagne, et qui produisaient une confrontation permanente entre la campagne et la ville, entre les citoyens et les territoires à la fin du XIVe siècle se terminant par une lutte armée, dans laquelle les seigneurs féodaux menaient leurs vassaux contre les forces de la ville dans des conflits sanglants dans lesquels la couronne tentait de servir de médiateur en tant que pacificateur.

L'économie de l'île était étroitement liée aux vicissitudes des guerres continues contre les musulmans et les français, dont les navires dévastaient ses côtes et entravaient le commerce maritime si vital pour Majorque. D'où l'importance stratégique des navires corsaires armés par la noblesse majorquine et dont nous avons parlé précédemment. De nombreux nobles créèrent également des compagnies qu'ils envoyèrent grossir les Tiers d'Italie, effort de guerre qui ruina certaines familles au temps desAutrichiens et dont ils n'obtinrent d'autre prix que la reconnaissance royale de leur fidélité et de leur service sous la forme de concessions des juridictions pénales sur leurs fiefs ou titres de noblesse. Ses heureux élus pour compenser les grosses dépenses que ses aventures guerrières avaient occasionnées à son patrimoine, ils ont profité de la noblesse reçue pour se démarquer du reste de leurs pairs. Ainsi commença l'existence d'une nouvelle classe de noblesse dans le style de la noblesse courtoise de la Cour de Madrid, qui devint encore plus populaire parmi ses contemporains car dans la Ciutat s'était conservée une nostalgie de la Cour qui leur rappelait l'époque des anciens rois.

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE ELIGENIO

Sous le règne de Fernando II, "El Católico", le corps de Chevaliers permanents de ka garde en l'an 1495, pour l'accompagnement et la protection du roi dans ses déplacements (84). Ils étaient composés de cent gentilshommes chevaliers choisis parmi les meilleures familles des royaumes hispaniques, vingt pour chaque territoire. Ils ont prêté serment en tant qu'officiers royaux, ils ont résidé à la Cour et ont reçu une formation militaire approfondie et une éducation humaniste exquise. Après leurs années de service, ils seront nommés à d'importants postes de confiance. Le royaume de Majorque a fourni vingt de ces gentilshommes, choisis parmi les familles les plus importantes de l'île (85), devenant ainsi le prototype du gentilhomme de la Renaissance dans son double aspect chevaleresque et humaniste. (86) Des années plus tard, ce même roi, par arrêté royal du 20 juin 1512, porta leur nombre à deux cents et constitua le Corps des Gentilshommes de la Maison et dela Garde du Roi, dans lequel plusieurs messieurs majorquins sontinscrits. (87)

<sup>(84)</sup> Son antécédent se trouve dans le *corps de continents* créé en 1498 par le connétable de Castille Don Álvaro de Luna et qui interviendramilitairement pour la première fois dans la guerre d'Italie en 1498.

<sup>(85)</sup> Ainsi nous trouvons dans la suite des rois Don Fernando «El Ca-Tolic» et Doña Germana de Foix lors de sa visite à Naples en 1506 aux chevaliersmajorquins suivants : *Tomás de Malferit, Bernat de Pax, Ugo de Pax, Salvador* 

Sureda, Gaspar Thomás, Juanot de Puigdorgila, Pere de Santjohan, Jordi de Santjohan, Pere Zangrada, Miquel Fuster, Jordi Dameto, Nicolau de Quint, Martide la Cavalleria, Ferrando de Moix, Príamo de Villalonga, Pere de Santmarti, Domingo Nicolau, Ramón Zaforteza, Francesc Caulelles et Romeu Desclaps. Quiroga Conrado, Magdalena de: La chevalerie emblématique de

La Majorque de la Renaissance, des XV et XVIe siècles, Palma 2009, Mémoires del'Académie royale majorquine d'études généalogiques, héraldiques et historiques, n° 19, pp. 29–96.

<sup>(86)</sup> Pere de Villalonga, Ramon de Torrella, Nicolau de Quint, Père de Torrella, Joan Burgues, Gaspar Burgues, Gaspar Thomás, Pere de Pax, Príamo deVillalonga, Miquel Sureda de Sant Martí. Albert Dameto, Juanot Zaforteza, Romeu Desclapes,... 362

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE





Vue de la ville de Majorque en 1630

Au XVIIe siècle une nouvelle crise surviendrait qui affecterait gravement le patrimoine de la noblesse majorquine, qui voyait ses revenus stagner et dans certains cas s'effondrer, tandis que le coût d'entretien de ses maisons avec le luxe et la splendeur que leur prestige exigeait augmentait considérablement. L'institution même de l'entrave jouerait contre lui car en même temps que le patrimoine rustiquelié passait au fils aîné, il fallait doter le reste de ses frères et sœurs pour qu'ils

puissent vivre avec l'aisance qui correspondait au lignage, recevoir des dons sous forme d'argent en espèces, de bijoux ou de revenus de la succession. Le déficit entreles revenus et les dépenses signifierait que le "mayorazgo" devrait recourir à la vente de terrains ou de propriétés non liées ou demander des prêts sous forme de recensements, qui au fil du temps aggraverait encore son économie en devant payerles intérêts de ces dettes. Ce qui entraînerait la ruine de nombreuses familles nobles et l'émergence d'une tentative de reféodalisation pour tenter d'augmenter la pression sur leurs vassaux en raison des charges féodales, ce qui provoquerait de nouveaux affrontements avec les coroners. D'autres essaieront d'augmenter leurs rendements agricoles, morcelantla terre en terrasses afin de profiter des pentes des montagnes pour la culture de l'olivier, qui s'ajoute à la production céréalière de l'île. (88)

(88)Jover Abella ,Gabriel :Stratégies de revenu et de patrimoine du noblesse de Majorque pendant la crise du XVIIe sièclei. Gérone 2000, Université de Gérone.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

La société majorquine sera profondément altérée par la Guerre de Succession (1701/1713) et l'affrontement entre partisans des Habsbourg et des Bourbons. Une partie de la noblesse opta pour les premiers et une autre pour les Bourbons, recevant le nom de *botifères* (89). Il y a des années, P. de Montaner a soulevé la thèse dela confrontation à Majorque entre les botiflers et les Autrichiens ( maulets) comme une lutte entre un groupe de nobles voués au commerce, marchands et chuetas, dégoûtés par les limitations qu'ils trouvaient dans le régime des Habsbourg et un groupe de propriétaires terriens juridictionnels, sans activité commerciale, qui ne voyaient pas dans la politique des Bourbons autant de garanties de survie du régime baronnial comme dans la Maison d'Autriche.

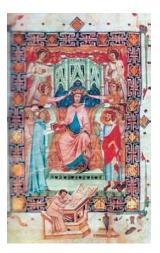
(91)Bien que dans cet enrôlement par factions les désaccords par clans (91) et factions (92) qui longtemps auparavant avaient affrontéla noblesse majorquine auraient une grande importance. Les deux prétendants à la couronne ont récompensé leurs partisans avec des donations nobiliaires pour leurs nobles efforts et les pertes subies sur leurs biens en raison du conflit

- (90) Montaner Pedro de : *Une conspiration félipiste, Majorque 1711,* Palma de Majorque, 1990, Mémoire de Licence, Faculté de Philosophie etLettres.
- (91) Au XVIe siècle pendant soixante-dix ans, ils ont ensanglanté les rues de la Ciutat les combats entre le clan des *canamonts*, dirigé par la famille Anglada, et le *canavals* dirigé par la famille Rossinvol, enpemis irréconciliables entre eux lls ont recu ce
- et le *canavals*, dirigé par la famille Rossinyol, ennemis irréconciliables entre eux. Ils ont reçu ce nom parce que les premiers vivaient à Vila d'Amont (Ville Haute) et les autres à Vila d'Avall (Ville Basse), du nom des deux zones en lesquelles la Ciutat était physiquement divisée, séparées par le torrent de la Rire.
- (92) Les luttes entre le parti Almudaina, encadré par les *Dezcallar, Alberti*et les *Puigdorfila*, et l'Appel, encadré par *Sureda et Dameto*, ainsi appelés du nom des quartiers de la Ciutat où ils avaient leur résidence.

<sup>(89)</sup> Le terme *botifler* vient de l'anglais *«fleur de beauté »* référant à la fleur de lys symbole de la monarchie française et des Bourbons. Le parti "botifler" a défendu un modèle d'Espagne basé sur l'absolutisme centralisateur si caractéristique des Bourbons français, un modèle basé sur le dépassement dela législation médiévale existante en Espagne, en les unifiant, et en supprimant les juridictions forales. Prônant le centralisme, l'uniformisation et l'imposition des Lois de Castille au détriment de celles des territoires de la Couronne d'Aragon.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

Unecoutume que suivra également Philippe V lorsqu'il récompensera ses partisans nobles(93), même si cela les privera de leurs privilèges et de leurs juridictions féodales après la défaite des partisans autrichiens et l'occupation de la Ciutat par les troupes. le 2 juillet 1715, laissant les îles sous l'autorité militaire d'un Capitaine Général, aidé d'un Conseil Provisoire.



Jaime II de Majorque jurant les privilèges du royaume. Miniature peinte par Romeu Despoal (representat a baix) vers 1334 a lLivre des privilèges des rois de Majorque(Archives historiques municipales de Palma)

La situation du Royaume de Majorque serait réglée par la *Décret sur les nouvelles plantes* du 28 novembre 1715, ratifiée par arrêté royal du 16 avril 1716. Sa promulgation était justifiée par la nécessité de réformer le gouvernement du royaume de Majorque, après "les troubles de la dernière

<sup>(93)</sup> Nous en avons un exemple chez Don Francisco Pizá y Mesquida, un voisin de la Ciutat qui fournissait de grosses sommes à Felipe V pour ses besoins de guerre et le roi, en récompense de ses services, lui accorda le privilège royal de chevalier le 22 juin 1739 et le nomma plus tard Regidor perpétuel de la ville de Palma, comme grâce transmissible à ses héritiers ; tandis que l'un de ses frères, Don Pedro Pizá, était un fervent partisan de l'archiduc et lorsqu'il se retira, il l'emmena avec lui et le nomma gouverneur du château d'Anvers.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

Guerre ".Pour obtenir "votre meilleure sécurité, paix et tranquillité des habitants». Cependant, malgré son ton plus modéré que dans les Décrets qui avaient été pris pour les autres royaumes de la Couronne d'Aragon, ses objectifs et orientations politiques n'étaient autres que d'intégrer les îles dans la monarchie centralisatrice imposée par les Bourbons dans toute l'Espagne. Les anciennes institutions forales de l'archipel ont étésupprimées, remplacées par un nouveau système institutionnel. L'autorité militaire a été chargée du gouvernement des îles, un commandant général a assumé la plupart des fonctions précédemment exercées par le vice-roi. Il a également présidé l'Audience Royale qui a remplacé le Veguer et le Gran Consell dans leurs fonctions gouvernementales. La Ciutat de Mallorca perd son nom et est renommée Palma et leurs jurys seront remplacés par vingt régisseurs perpétuels, (94) avec des pouvoirs strictement municipaux, nommés par l'Audiencia. Un intendant prit en charge les finances de l'île, remplaçant le général Bayle, etle s "Corregidores" ont remplacé les Bayles locaux. Bien que l'ancienne loi majorquine puisse être préservée en matière civile, pénale, procédurale et commerciale. (95)

Alors que sur l'île de Minorque, la noblesse formait également un groupe uni, sans différences fondamentales entrel'ancienne noblesse et la nouvelle noblesse, en termes de statut social et politique. De cette façon, d'anciennes lignées ont été mélangées dont la noblesse remontait à l'époque de la conquêtede l'île en 1287 par le roi Alphonse III, comme les *Quart, Martorell, Olivar, Saura, Squella...*, avec les lignages récemment anoblis par l'achat d'hidalguías sous les Habsbourg mineurs. Les deux groupes détenaient les magistratures du pouvoir municipal et avaient été intégrés par voie de successif liens matrimoniaux

<sup>(94)</sup> Seize échevins ont été nommés parmi les nobles etmessieurs, et quatre des citoyens.

<sup>(95)</sup> Planas Rossello : La survie du droit majorquin après les Décrets Plantes Nouvelles, Palma 2004, Rev. IUS-FUGIT, n° 13-14, pp.409-437.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

Tous étaient de grands propriétaires terriens et vivaient à Palma, l'ancienne capitale de l'île. Sa plus haute aspiration était d'obtenir un titre du Royaume, car au début du XVIIIe siècle le seul qui existait sur l'île était celui du Barón de Lluriach. C'est à cette époque que la vie de l'île fut interrompue par l'invasion et la colonisation anglaises (1708/1782) (96), même lorsque ses habitants purent conserver la religion catholique et ses anciennes institutions municipales, sans être affectés par le Décret de Plante Nouvelle, permettant le maintien de l'ancien système d'insaculation pour la provision des charges, en échange de la promesse de fidélité des jurés et conseillers de l'île au roi d'Angleterre (97).

#### Restructuration de la noblesse avec les "Borbones"

Jusqu'à l'arrivée des Bourbons, l'ancienne noblesse majorquine était composée des familles de chevaliers, decitoyens militaires et d'honorables citoyens de la ville de Palma de Majorque aussi appelés citadins de Palma ou simplement

<sup>(96)</sup> Le 14 septembre 1708, en pleine guerre de Succession, une escadre anglo-néerlandaise a attaqué l'île de Minorque qui était occupée par leurs troupes. Par le traité d'Utrecht de 1713, Minorque dut être cédée à l'Angleterre, bien que l'Espagne ne renonça jamais à la récupérer et, après diverses vicissitudes, le 3 février 1782, la garnison anglaise fut vaincue et l'île récupérée par l'Espagne. Mais seize ans plus tard, les Anglais l'occupèrent à nouveau, battant la garnison espagnole. Jusqu'au traité d'Amiens du 25 mars 1802, elle est définitivement restituée à l'Espagne, même si pour réaliser sa restitution une flotte espagnole doit la forcer par les armes. En 1787, lorsque l'Espagne récupéra Minorque, l'île était habitée par 13 915 hommes et 14 244 femmes, dont plus de la moitié vivaient dans la ville portuaire de Mahón, à laquelle les Anglais ont fortifié et déplacé la capitale de l'île.

<sup>(97)</sup> Ceci est expressément indiqué dans le Dossier de l'Ordre d'Alcántara (Legajo n° 158/1838, AHN) avec preuves de noblesse du minorquin D. Ramón María Méndez Creus.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

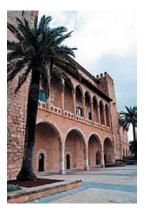
Citoyens, les uns appartenant à la Ville et les autres à la Partie rurale. Tous étaient des fils de sang, selon la coutume et la juridiction de l'Espagne, qui jouissaient de toutes les grâces, prééminences et privilèges que possédaient les chevaliers les plus nobles et principaux de notre île et étaient admis à tous les ordres militaires, et là étaient même nombreux Citoyens qui se piquaient de conserver ce Titre, plutôt que de recevoir celui de Noble et d'être Chevaliers Armés. Telle était son importance que dans les candidatures de Caballeros, réalisées par les insulaires de l'archipel des Baléares pour leur admission dans les Ordres Militaires, il était alléqué que leurs ancêtres figuraient inscrits dans les Registres dans lesquels ceux choisis pour faire partie de l'institution postes réservés à la noblesse, tels que: Général Bayles, Veguer, Clavario Jury, Jury Militaire, Consul et Conseillers du Conseil Général (98). En plus de ces postes, les bureaux de Tablero, Clavero, Almotazén, Morbero Mayor et les jurés des deuxpremiers Etats de l'Ile, celui des Militaires ou Chevaliers et celui des Citoyens ; Tous étaient admis aux Ordres Militaires, ils pouvaient obtenir des Filiations du Saint-Office de l'Inquisitionet étaient exemptés du paiement du Fogaje chargé par le Patrimoine Royal (99), et les membres d'un groupe se mariaient avec ceux de l'autre sans aucun problème (100). Bien que depuis le début du XVIe siècle, de nombreux Citoyens ont accepté les Titres de Noble et de Chevalier, accordés par Sa Majesté Royale en récompense de leurs services, tous sont entrés dans la Confrérie de Sant Jordi, constituée en 1460 et entité traditionnellement agglutinante du domaine noble du Royaume, composée de nobles, chevaliers et citoyens militaires.

<sup>(98)</sup> AHN, Madrid, Section des ordres militaires, *Épreuves de chevalier d'Alcântara,* Dossier n° 158/1838, AHN.

<sup>(99)</sup> Le Fogaje, était le seul coffre royal qui existait dans l'ancien royaume de Majorque.

<sup>(100)</sup> AHN, Madrid, Section des ordres militaires, *Épreuves de chevalier de Calatrava*, Dossier n° 279 de 1633, Déclarations d'un témoin, le prêtre Don PedroZanglada, se référant aux ancêtres du prétendant.

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE



Palais royal de l'Almudaina, Palma de Majorque

Les décrets de Nueva Planta, avec la suppression des anciennes institutions du Royaume de Majorque, signifiaient la perte du pouvoir institutionnel de la noblesse majorquine, qui perdait les instances de pouvoir qui lui étaient réservées, le Grand Conseil, les Jurés, Bayles, Veguer, Consuls... etc. Ce qui produira la rupture de l'alliance entre nobles et bourgeois qui jusqu'alors s'étaient réparti les principales magistratures de la Ciutat. Dans une situation convulsive produite après la guerre, chaque groupe social se concentre sur la défense de ses intérêts. La conséquence immédiateserait la restructuration des familles appartenant à la noblesse, par classes selon leur ancienneté, leur importance et leur pouvoir. Ainsi, dans les listes qui sont conservées, faites entre les XVIII et XXe siècles, les lignages de la noblesse majorquine apparaissent divisés en groupes de première, deuxième et troisième classe, composés de Nobles, Généreux, Chevaliers et Citoyens Militaires, et ces groupes à leur tour divisés en sous-groupes. Classification conforme à celle faite dans le certificat royal du roi Luis I du 14 août 1724 pour la noblesse du royaume de Valence, mais qui serait également applicable à la noblesse d'Aragon, de Catalogne et de Majorque. Bien que dans le cas de Majorque, nous devons préciser que le terme Hidalgo en tant que terme qualificatif pour la basse noblesse n'a été introduit que sous le règne de Carlos III (1759/1788), puisque les chevaliers et les citoyens militaires ont fièrement maintenu

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

L'ancienne dénomination jusqu'à la *Confusion des États*(101) et le terme hidalgo ne serait étendu qu'à la petite noblesse rurale, à partir de l'Engagement de 1762, qui formeraitla quatrième et dernière étape noble de Majorque, comme nousl'expliquerons plus tard.

#### a) La Première Noblesse

La première à réagir serait la Noble Aristocratie, composée des *Grands cas et llinatge s*avant le XVIe siècle, qui se sont éloignés du reste de la noblesse parce que, comme nous le dit Montaner (102), bien que *«ils étaient les mêmes pour le statut mais différents pour la qualité du llinatge »,* reçu le traitement *magnifique*. Ceux-ci, en collusion avec le capitaine général de l'île, Marqués de Casa Fuerte, ont formé une alliance intitulée les cas Nou, puisqu'il y avait neuf *nobilis et Antique familiae* qui la constituait initialement : les lignages *Berga, Cotoner (marquis d'Ariany), Dameto (marquis de Bellpuig), Salas, Sureda (marquis de Vivot), Sureda de Santmarti (marquis de Vilafranca), <i>Togores (comtes d'Ayamans et barons de Lloseta); Veri et Zaforteza (marquis de Verger de Vinagrella et comtes de Santa María de Formiguera)*.Plus tard, d'autres Maisons appelées les Prétendants s'y ajouteront, toutes aussi d'ancienne noblesse : les *Boxadors (comtes de Zavelle et barons de Bunyoli)*, Les *Despuig (comtes de Monténégro et de Montoro)*, Les *Puigdorfila, Net,* 

Fortuny, Sureda-Valero (marquis de la Romana, pour son lien avec

<sup>(101)</sup> C'est le nom donné au triomphe du principe d'égalité devant la loi imposée en 1812 par les Cortes de Cadix et développée par la législation libéraleultérieure. Il en résulta l'abolition de tous les privilèges et exemptions de la noblesse, et la suppression des dernières instances qui leur étaient réservées, tant dans la milice que dans l'administration publique.

<sup>(102)</sup> Montaner, P. y Porquere, E. : Sous-élevage en Méditerranée, Exemples majorquins de l'aristocratie et des descendants des juifs, Palma 1989, Estudics Balearics, n° 34, p. 82.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

les Caro), *Ferdinand* (puis marquis de la Cova). Tandis que le *torrelles*, l'une des lignées les plus anciennes et les plus nobles, ne l'atteindra pas complètement en raison du peu de sa fortune.(103)

Les familles fondatrices de ce groupe étaient déjà principales depuis le XVe siècle et tous avaient en commun qu'ils détenaient les possessions les plus importantes de l'île, qu'ils contrôlaient le commerce et qu'ils étaient liés depuis des siècles, par une politique consanguine et fermée de liens matrimoniaux (104), à tel point que si l'un de ses les membres ne respectaient pas pour avoir épousé une personne de lignée inférieure qu'ils appelaient emporcats (mixte). La plupart d'entre eux avaient été botifeurs ou partisans de la nouvelle dynastie des Bourbons, pour la cause de laquelle ils avaient engagé et dépensé de grandes fortunes, et avaient vu leurs services reconnus avec l'octroi de titres du royaume, comme nous l'avons expliqué précédemment. Le commandant en chef était bien conscient du problème historique avec la noblesse majorquine, toujours impliquée dans des querelles de clans remontant à l'époque médiévale. Il fallait faire adhérer les principales Maisons de la Noblesse à la nouvelledynastie, les mettre ainsi au service de l'Espagne, et aussi inciter les Grandes Lignées qui avaient soutenu le Prétendant Autrichien à rejoindre le groupe. Grâce à la facilitation de la reconnaissance royale des titres de noblesse dont ils avaient été honorés par lui. La consolidation de ces alliances familiales unirait la noblesse dans des intérêts communs,

<sup>(103)</sup>BEstar, Bartomeu : La Noble Alliance de ses Nous Cases,

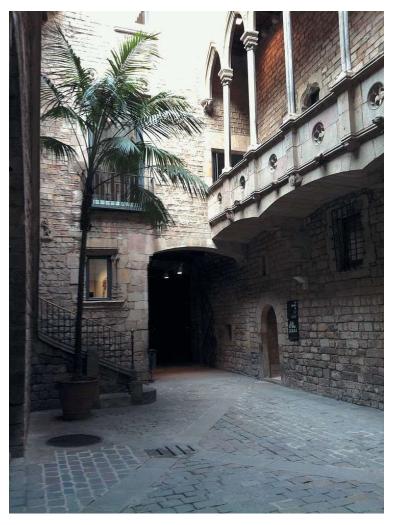
Journal de Majorque, 19 octobre 2008.

<sup>(104)</sup>Quiroga Conrado, Soledad : La révolte des fils de la

Noblesse majorquine au début du XIXe siècle, Palma 2000, Memories Real Academia Mallorquina d'Estudis Genealogics, Heraldics i Historics, n° 10, pp.171-199.



LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO



Cour intérieure du Palais Aguilar, Palma

Ils étaient tous unis par le désir qu'une fois les anciennes institutions du Royaume disparues, ils voulaient monopoliser le pouvoir, occupant les nouveaux postes publics et politiques les plus pertinents, tout cela pour continuer à contrôler l'ancien Royaume et augmenter leurs actifs déjà importants. Ils pratiquaient une endogamie étroite dans laquelle les premiersnés de ce groupe ne pouvaient se marier qu'en son sein, rejetant l'inclusion

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

même le faire avec des nobles titrés d'autres royaumes hispaniques. Callet pas le cas de ses frères cadets qui pouvaient épouser des nobles de deuxième ou de troisième classe si la situation le conseillait. Ainsi, de cette façon, les anciennes lignées ne se mêlaientjamais aux nouvelles lignées, même si elles appartenaient toutes au domaine de la noblesse, une pratique qui provoquera de nombreuses critiques et même les premières rébellions de la part des jeunes concernés, criant pour la liberté dans le choix du conjoint, donnant lieu à des fugues et des mariages secrets, jusqu'à ce que la Pragmatique Sanction de Carlos III de 1776 contre les mariages inégaux vienne entériner cette consanguinité, en établissant des normes contre "les désordres produits par l'abus decontracter des mariages inégaux sans le consentement des parents

"

Aux Nobles, considérés comme tels tous ceux qui avaient reçu une noble miséricorde de la couronne, méritant le traitement "d'*Enfiler*'(105), leurs enfants ont rejoint ou *généreuse*, pour le sang noble qu'ils avaient reçu de leurs parents. Ils devinrent ainsi le chef du domaine noble, formant ainsi une catégorie nouvelle et exceptionnelle dans laquelle les Maisons qui avaient reçu des titres du Royaume des rois d'Espagne, y compris ceux reçus du Prétendant autrichien lors dudernier concours (106), rejoignirent afin d'unifier la noblesse titrée et de mettre fin aux côtés. Ils ont également été rejoints par de grands propriétaires terriens féodaux, dont beaucoup réussiront finalement à convertir leur ancien fief en titre royal.

<sup>(105)</sup> Conformément aux dispositions de l'arrêté royal du roi Louis Ier du 14 d'août 1724, comme traitement pour la Noblesse de la première hiérarchie de ses royaumes d'Aragon, Valence, Majorque et Catalogne, qu'elle assimilait auxGrands et Titres de Castille.

<sup>(106)</sup> Le traité de paix de Vienne qui a mis fin à la guerre de La succession, signée le 30 avril 1725, reconnaissait dans son article 9 la validitéde tous les titres accordés pendant la guerre par l'archiduc Carlos d'Autriche, en tant que roi d'Espagne tel qu'il était titré pendant la guerre.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

# Titres du Royaume de Majorque

- Felipe II accorda en 1618 la Marquisat de Bellpuig à Don Albertín
   Dameto et Cotoner;
- Felipe III: accordé en 1632 la Comté de Santa Maria de Formiguera
   à Don Raimundo de Zaforteza et en 1634 le Comté d'Ayamans Don Luis
   Miguel Ballester de Togores y Salas;
- Felipe IV a accordé le Comté monténégrinen 1657 à Don Ramon Despuig y Rocaberti;
- Carlos II accorda en 1681 la *Baronnie de Lluriach* à Minorque à Don Miguel de Cardona y de la Rentería; et en 1693 le *Comté de la grotte* à Don Francisco de Villalonga y Fortuny.
- L'archiduc Charles de Habsbourg accorda en 1707 la *Marquisat de la Tour* à Don Nicolás Truyols y Dameto, ratifié par Felipe V en 1728 ; la *Marquisat de Vilafranca de Sant Martí* en 1708 à Don Francisco Sureda de Sant Martí y Zaforteza, dont le vainqueur n'a pas demandé la revalidation selon le traité de paix de 1725, bien qu'il ait été réhabilité par Carlos III en 1760 et en 1820 son nom changerait en *Marquis de CasaDesbrull; Comté de Fogonella* à Don Francisco Domenech de Asprer, bien qu'il n'ait jamais été revalidé; *Le Marquisat du Verger*en 1708 à Don Tomás Burgues-Zaforteza y Oleza, réhabilité par Alfonso XIII en 1911; la *Marquisat de Palmer*en 1709 à Don Guillermo Abri-Dezcallar y Serralta, dont la revalidation ne serait pas demandée, mais que Ferdinand VII accorda à nouveau en 1817 en faveur de l'arrière-petit-fils de l'homme à succès. *La Baronnie de Pinopar*en 1709 à Don Pedro Dezcallar y Net, dont la revalidation n'a pas été demandée et qui sera réhabilité par Alphonse XIII en 1913.

Felipe V accorda en 1708 le *Marquisat de Callus* à Don Jaime d'Alemany et Descallar. Après les décrets de la nouvelle usine, les nouveaux titres accordés par les Bourbons aux indigènes de Majorque ne seraient plus ceux de rois de Majorque mais de rois d'Espagne et en tout conforme aux normes du droit noble castillan. (107)

\_

INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

#### b)La Seconde Noblesse

Constitué par les *Chevaliers d'habitude* ou ceux qui ont rejoint l'un des quatre ordres militaires, dont l'administration a été accordée à la couronne espagnole par le pontificat (108). De ce fait, l'obtention de l'habit de chevalier s'est aristocratisée, rejoignant la faveur royale, par l'octroi de l'habit en reconnaissance des mérites contractés par le bénéficiaire au service de la Couronne, avec l'examen exhaustif effectué par le Conseil de Commandes (109)

(107) Felipe V a accordé le Marquisat de Vivot en 1717 à Don Juan Sureda-Villalonga; la Marquisat d'Arianyen 1717 à Don Antonio Cotoner y Sureda-Vivot; la Marquisat de Campo Franco en 1718 à Don Antonio Pueyo et Dameto; et le Vicomté de Presana et la Marquisat de Reguer en 1739 à Don Francisco Amar de Montaner y Dameto; Charles III en 1759 le Comté d'Andreu à Don Juan de Andreuet Font-Belloto; la Marquisat de Palmerola en 1767 à Don Francisco Javier Despujol y Alemany-Dezcallar; la Vicomté d'Almadra et le Marquisat de Sollerich en 1770 à Don Miguel Vallés et Orlandis de Berga; Charles IV en 1791 le Marquisat de Bastida à Don Antonio Montís y Álvarez et en 1793 le Marquisat d'Albranca, au minorquin Don Gabino Martorell Gomila. Ferdinand VII en 1817 le Marquisat dePalmer à Don Jorge Abri-Dezcallar y Santandreu, en 1818 le Comté de Torre-Saura

, à Minorque, à Don Bernardo de Olives y Olives. Elisabeth II la *Marquisat de Maestrazgo* et le *Vicomté des Aldruides* en 1849 à Don Juan de Villalonga y Escalada; la *Marquisat de Cenia* en 1850 à Don Fernando Cotoner y Chacón; la *Marquisat de Fuensanta de Palma* en 1852 à Don Mariano Conrado Asprer. En 1888, Maria Cristina de Habsburgo-Lorena, au nom de son fils Alfonso XIII, a accordé le *Comté de Montornes* à Doña María de la Caridad Despujol y Rigalt; Alphonse XIII a autorisé la réhabilitation de la *Marquisat de Berger*en 1911 à DonLuis Zaforteza Villalonga, et de la *Baronnie de Pinopar* en 1913 à Doña María delCarmen de Orlandis.

(108) Le pape Adrien VI pour la Bull Dum Intra Nostra mentis arcana..,

du 4 mai 1523, décréta l'incorporation perpétuelle des Maestrazgos des Ordres d'Alcántara, Calatrava et Santiago à la Couronne de Castille, et des années plus tard le pape Sixte V fit de même, par Bulle du 15 mars 1587, avec l'Ordre de Montesa qui a été incorporée à la Couronne d'Aragon.

(109) Le Conseil des Ordres espagnols était l'organe collégial chargé de reconnaître l'ascendance noble et la pureté du sang des nouveauxchevaliers des quatre côtés, c'est-à-dire de leurs huit arrière-grands-parents.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

concernant la noblesse du demandeur. Les Chevaliers d'habit formaient un corps fermé, jaloux de leur condition et creuset de noblesse, protégés par des privilèges particuliers comme celui dejouir de leur propre juridiction. Ils devinrent ainsi, dans tous les royaumes hispaniques, une étape noble située entre les Titres duRoyaume et les simples "Hijosdalgos".

Dans le cas du Royaume de Majorque, après l'abolition des institutions forales par le décret de la nouvelle plante de Felipe V, le désir de se démarquer parmi leurs pairs a également atteint la noblesse majorquine, en particulier les seconds rangs des grandes lignées déjà toutes ceux de génération noble qui ne pouvaient pas jouir d'un titre de Royaume. La noblesse de virilité reçue de leurs aînés ne suffisait plus à elle seule, il fallait atteindre la noblesse «Pour les quatrièmes virages" à la manière castillane, montrant qu'il venait de leurs quatre arrière-grands- parents, deux paternels et deux maternels, et la meilleure preuveen était de pouvoir jouir de l'habit de chevalier de l'un des quatreordres militaires espagnols, ou de l'Ordre de Saint Jean qui était sous la protection spéciale des rois d'Espagne, depuis que Carlos V leur a cédé l'archipel maltais en 1530. Les quatre ordres militaires espagnols n'ont pas participé à laconquête et manquaient donc d'actifs et par conséquent ne jouissaient pas de

Les quatre ordres militaires espagnols n'ont pas participé à laconquête et manquaient donc d'actifs et par conséquent ne jouissaient pas de juridiction territoriale sur l'île, selon Planas (110). À l'époque médiévale, les nobles majorquins n'ont pas adopté l'habitude de certains ordres dont les bases territoriales étaient en dehors de Majorque. Cependant, après l'incorporationdes maîtrises à la Couronne, il y a eu une incorporation croissante des chevaliers majorquins à ces ordres (111), notamment en raison des privilèges fiscaux et procéduraux dontjouissent les chevaliers desdits ordres. Parmi ceux qui était exonérés de la juridiction ordinaire

<sup>(110)</sup> Planas Rossello, A: La jurisdition *des Ordres militaires dans le Majorque des Autrichiens*, Palma 2008, Memories Real Academia Mallorquina d'Estudis Genealogics, Heraldics i Historics, n° 18. p. 29–35.

<sup>(111)</sup> La plus forte augmentation a eu lieu sous le règne de Philippe IV, au cours de laquelle 16 chevaliers de Santiago, 16 de Calatrava, 7 d'Alcántara et 10 deMontesa ont intégré.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAJORQUE

tant laïque qu'ecclésiastique (112), ils étaient donc libérés des charges fiscales et leurs crimes restaient souvent impunis. (113)

En ce qui concerne l'Ordre Hospitalier de San Juan, il jouissait dela juridiction sur l'île, ayant hérité des encomiendas qui, dans la conquête, correspondaient à l'Ordre du Temple éteint (114). De nombreux nobles majorquins du XVIe siècle ont entrés dans l'ordre comme chevaliers, attirés par sa tradition maritime et lui ontdonné des positions importantes (115) (116), à tel point que les familles les plus importantes de la noblesse majorquine sont représentées dans l'Ordre par plusieurs de ses membres (117).

les chevaliers des ordres militaires avaient le privilège et l'exception de la juridiction ordinaire «quod people, non tamen quoad bona », c'est-à-dire que leur exemption s'étendait à toutes les affaires pénales, pour n'importe quel crime, mais pas aux poursuites civiles, de sorte qu'ils devaient plaider leurs biens devant les cours royales, à la fois activement et passivement.

- (113) Les affaires pénales des chevaliers d'habit des ordres
- Les Espagnols étaient traités par un juge conservateur de nomination royale, dépendant du Conseil des Ordres. Lequel était évêque, pour qui c'était plutôt une charge qui s'ajoutait à ses multiples occupations ou demandait à être relevéet remplacé par un chanoine. Les condamnations de ce juge étaient susceptiblesd'appel devant le Conseil des Ordres, composé de Chevaliers d'Habit et basé hors de l'île, de sorte que les affaires ont été retardées et les condamnations n'ont souvent jamais atteint le bénéfice du chevalier fautif.
- (114) Après une période de discussions, un accord a été trouvé entre les Ordre et la Couronne, le 18.02.1315, très favorables aux Sanjuanistas qui ont hérité des encomiendas templières majorquines, qui sont devenues dépendantes de la Castellanía de Amposta, dont le siège était au Palacio de la Zuda à Saragosse, et étaient administrées par le Prieuré de Saint Jean de Catalogne.
- (115) Majorquins Grands Maîtres de l'Ordre de Malte, étaient les frères Rafael et Nicolás Cotoner y Oleza, Ramón Despuig y Martínez deMarcilla et Jorge de Puigdorfila y Dameto.
- (116) Ribas de Pina, M :*La Noblesse de Majorque dans l'Ordre de Malte*,Palma 1926/27, Butlletí de la Societat Arqueologica Lulliana, n° 21 et 22. (Distribué sur plusieurs pages).
- (117) Dans l'AHN de Madrid, on trouve un bon nombre de actes de preuve de noblesse pour entrer dans l'Ordre de Malte des Majorquins àpartir des lignées d'*Abri-Dezcallar, Alemany, Andreu, Berard, Bordils, Brondo, Comellas, Cotoner, Dameto, Despuig, Dezcallar, Ferrandell, Fortuny, Montaner,*

Morell, Net, Pueyo, Puigdorfila, Rossinyol, Serra, Sureda, Togores, Torrellas, Truyols, Serra, Vallès, Villalonga.

<sup>(112)</sup> Le Pape Clément VIII par Bref de 1600 déclara que le

LUIS VALERO DE RERNARÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

Les chevaliers de Malte ont acquis d'importants privilèges fiscauxdes rois espagnols qui ont respecté leur propre juridiction en tant que religieux et sont également devenus aristocrates (118).

Selon Montaner, les Chevaliers d'Habit ne constituaient pas initialement une catégorie supérieure au sein de l'establishment militaire majorquin, puisque le fait d'être acceptés ne conférait pas une plus grande noblesse aux bénéficiaires, seulement une reconnaissance plus officielle de la qualité d'un lignage, puisque Tout le monde à Majorque connaissait déjà le degré d'anciennetéet l'importance de chaque lignage. Nonobstant le fait que ces messieurs étaient soumis à une juridiction spéciale et jouissaient de certaines prérogatives de franchise, ils étaient considérés comme membres d'un groupe distinct et bien défini par rapport aux autres fils et filles. (119) Ainsi, les principales lignées de la noblesse majorquine ont fait entrer leurs fils premiers et deuxièmes dans l'un des quatre ordres militaires espagnols, bienque de préférence dans celui de Calatrava, en plus de celui de Malte.

Ainsi, le groupe des Chevaliers majorquins des quatre ordresespagnols a été rejoint par les Chevaliers de l'Ordre de Malte, s'équivalant dans la

<sup>(118)</sup> Ayala Martinez, Charles de : L'Ordre de Saint Jean dans la Péninsule

ibérique, Madrid 1998, Cahiers d'histoire médiévale n° 1. (119)Montaner Pedro : La compétence des ordres militaires en

*la Majorque des Autrichiens,* Palma 2008, Mémoires de l'Académie royale majorquine d'études généalogiques, héraldiques et historiques, n° 18, pp. 29–35.

<sup>(120)</sup> On trouve portant l'habit de Calatrava, divers

chevaliers de la lignée : Amar de Montaner, Bordils, Brondo, Cererols, Chacón, Conrado, Cotoner, Dameto, Dezcallars, Despuigs, Ferrandell, Fortuny, Fuster,

Juliá, Montaner, Morell, Net, Pueyo, Serra, Sureda, Truyols, Vallés et Villalonga; Dans une moindre mesure, nous trouvons les membres d'Alcántara: Abri-Dezcallar, Bordils, Boxadors, Dameto, Despuig, Fortuny, Fuster, Pueyo, Sureda, Togore, Truyols, Vallés et Villalonga. Moins fréquentes seront les Habitudes de Santiago: Alemany, Berga, Burgos, Dameto, Despuig, Dezcallar, Pueyo, Rocaberti, Truyols, Villalonga et Zanglada; et dans une moindre mesure encore l'Habit de l'ordre aragonais de Montesa: Conrado, Despuig, Dezcallar, Forteza, Martí, Moix, Nuñiz, Olives, Rossignol, Salas, Sanjuan, Sureda-Valero, Veri et Zanglada.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

jouissance des mêmes privilèges et, entre autres, celui de la franchise dans le paiement des droits de navigation et des importations de marchandises, ce qui lui a permis de réaliser de grandes entreprises navales en franchise d'impôts, abusant ainsi de sa franchise et acquérant de grandes richesses. Une telle pratique entraînait une concurrence déloyaleavec le trafic maritime de l'île, dont nous avons déjà parlé, suscitant de nombreuses protestations qui affectaient le rejet de la vie désordonnée que menaient de nombreux messieurs, indigne des militaires ecclésiastiques qu'ils prétendaient être, et qu'ils profitaient de la bienveillance avec laquelle leurs excès étaient jugés par les juges des ordres. L'abondance des chevaliers de l'habit à Majorque, leurs excès et les exemptions qu'ils cherchaient à obtenir finiraient par entraîner leur discrédit populaire (121).

#### c) La Troisième Noblesse

Il était composé des autres membres du domaine noble, essentiellement composé de citoyens, les uns de la ville et les autres des villes étrangères. Tous avaient en commun d'avoir occupé des postes dans les anciennes institutions de la ville et la plupart d'entre eux étaient issus de confréries de la *Confrérie de Sant Jordi*. Ce groupe comprenait à la fois les descendants directs des chevaliers, à la fois ceux qui sont arrivés lorsque la Conquêtea accompagné Jaime I et ceux qui sont arrivés plus tard lorsque le Royaume de Majorque a été annexé par Pedro IV ; tandis que d'autres descendaient d'anciennes lignées bourgeoises anoblies par un privilège de chevalerie et qui au fil des générations avaient converti leur noblesse de privilège en noblesse de sang ; ainsi que les lignées d'honorables citoyens de la main aînée qui avaient atteint

<sup>(121)</sup> Montaner Pedro de :*Les Chevaliers des Ordres Militaires et les Commerce à Majorque aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Palma 1978, Butlletí de laSocietat Arqueologica Lulliana, n° 36, pp. 99–109.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

d'obtenir une certification de Noblesse de l'Audience Royale deMajorque (122), car selon le Décret Royal de 1724, il ne suffisaitpas qu'ils aient obtenu l'un des postes institutionnels susmentionnés, car il n'était pas accepté qu'ils soient d'insaculation récente mais déjà qu'ils doivent provenir de Citoyens Immémoriaux (123). Ils ont été rejoints par un quatrième sousgroupe de fonctionnaires royaux et d'officiers militaires de la Péninsule de qualité noble, bien que leur noblesse, peu importe à quel point ils puissent la prouver, a toujours été remise en question par une société de classe aussifermée que celle de Majorque.

d) La quatrième noblesse

La prochaine étape noble a été constituée par le *Seigneurs paysans* qui vivaient dans les villes ou dans les domaines ruraux depuis des temps immémoriaux, ne s'occupant que du soin de leursbiens, sans avoir exercé de métiers mécaniques. N'épousant que leurs pairs et certains s'étaient mariés avec des familles nobles. Son équivalent se trouvait dans les petits hidalgos castillans et aragonais, constituant une petite noblesse rurale, bien qu'en l'absence des padrones ils n'avaient aucun moyen de se différencier juridiquement de leurs voisins agriculteurs, propriétaires d'une certaine hacienda qui leur permettait de garder un cheval et des armes pour la chasse défense de l'île. Les deux groupes ont lutté pour être reconnus pour la qualité d'*Hidalgos à la juridiction de Castille*(124). L'occasion

<sup>(122)</sup> Certaines lignées de citoyens intègres qui apparaissent dans le Noble Enrôlement de 1762 étaient, à la fois de la Ciutat et de la partie étrangère: Abadia, Arbona, Bauza, Bennasser, Bisquella, Bonet, Bosch, Esteva, Fiol, Fontirroig, Gacías, Gallard, Garau, Martorell, Molinas, Moragues, Morey, Parets, Planes, Poquet, Pujol, Ramis, Ribas, Roig, Rubí, Tailleur, Serra-Poquet, Servera, Torelló.

<sup>(123)</sup> Madramany Mariano : *Traité de la Noblesse d'Aragon et de Valence*, Valence 1788, roseau. Faculté de Paris-Valence, Valence 1985, pp. 389-390.

<sup>(124)</sup> Parmi les Hidalgos médico-légaux qui apparaissent dans l'Enrôlement Nobles à partir de 1762 sont les lignées : Amer, Aulí, Bardí, Bordils, Canavés, Canyellas, Capó, Castanyer, Cifre, Danus, Fabregués, Ferrá, Ferrandell, Ferrer, Font, Fontiroig, Frau, Gallard, Jaume, Manera, Mayol, Martorell, March, Marroig,

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

mettre en évidence leur noblesse l'aurait en l'an 1762, avec la constitution de la *Milice provinciale* par le roi Carlos III, dont nous avons déjà parlé, ils ont volontairement offert leurs services d'armes, ce qui leur a permis de devenir nobles (125). Ils seraientdonc un mélange entre ce qui en Castille équivalait au soi-disant *hidalgos de fuite,* dans le premier groupe, déjà *Chevaliers quantiques,* dans le deuxième groupe (126).

Cependant, la multiplication des groupes dans le domaine noble conduirait à leur classement par lignage. Nous avons l'unedes classifications les plus complètes du *Majorque Noble Enrôlement de 1762*, menée à l'occasion de la formation à Majorque de deux régiments de milice provinciale, décrétée par Carlos III afin de protéger les îles Baléares d'une éventuelle invasion britannique en raison de la guerre déclarée entre les deux monarchies. Pour cette raison, il a été établi que tous les citoyens Hidalgos et Nobles qui voudront entrer volontairement comme cadets seront enrôlés, afin de former les cadres des officiers (127). Dans cette liste, 115 familles nobles sont rassemblées, comprises dans toutes les classes de la noblesse titrée aux nouveaux hidalgos, auxquelles il faut ajouter 4 autres familles qui n'avaient pas d'enfants en âge militaire. Le recensement de Floridablanca de 1787 nous donne 137368 habitants

Mas de la Creu, Massanet, Mataró, Mesquida, Miralles de Tagamanent, Moragues, Morell, Morro, Muntaner, Mut, Nebot, Noguera, Ordinas, Palou, Peña, Ramón, Ribas, Ripoll, Roig, Rullán, Salom, Sampol, Sancho, Santandreu, Serra, Siquier, Telladas, Tous, Vanrell, Vich, Vidal.

<sup>(125)</sup> Dominguez Ortiz, Antoine : *Les classes privilégiées à AntiguaRégime*, Madrid 1973, IsthmeValero de Bernabé, L, y Marquez de la Plata, Via. M. : *Noblesse espagnole*, Madrid 1995, Presse et éditions ibéro–américaines, 2eédition. P 158 et 192.

<sup>(126)</sup> Conservé aux Archives historiques de Majorque et sur lequel Ramis de Aireflort a réalisé en 1911 une étude détaillée sur 229 sujets qui

composaient ladite liste, en précisant leur généalogie et la qualité de leur lignée, selon les différentes typologies nobles d'une grande utilité pour l'étude de la noblesse majorquine du XVIIIe siècle: RAMIS DE AYREFLOR SUREDA, José: *Majorque Noble Enrôlement de l'année 1762*, Majorque 1911, fait. Livres anciens E et P, Madrid 1998.

LUIS VALERO DE BERNABÉ ET MARTÍN DE EUGENIO

pour toute l'île de Majorque. Un sur quatre résidait dans la ville de Palma avec 36 120 habitants, dont 428 étaient considérés comme des nobles, en plus de 33 chevaliers des ordres militaires, alors que seuls 74 hidalgos figurent au recensement dans la partie rurale de l'île(128). De l'Enrôlement Noble de 1762 jusqu'à l'année 1900, 75 familles nobles ont été éteintes, une perte compensée en partie avec les 19 nouvelles familles qui ont été constituées formées parle mariage de nobles dames majorquines avec des nobles péninsulaires, et la création de nouvelles branches dans l'ancienne familles, ce qui donne un chiffre de 78 familles nobles en 1900, d'après les études de Morey sur ledit Enrôlement et dans les registres nobles et autres listes d'individus de l'état noble faites (129).

Les lois de dissociation (130) n'étaient pas étrangères à cette réduction du nombre de lignages nobles, puisqu'elles modifieraient substantiellement le patrimoine de la noblesse, en libérant ou dissociant les trusts, les recensements et les forums dont bénéficiait la noblesse majorquine. Selon Morey (131). Dans une certaine mesure, elle leur a grandement profité car elle s'est produite à un moment où la situation économique était franchement

<sup>(128)</sup> Vidal, José Juan : Palma en 1787, Structure démographique et Socio-professionnel selon le recensement de Floridablanca, Journal of Demography and History, 1990. Volume 8, n° 1, pages. 31–54.

<sup>(129)</sup> HoreyJouS, Antoine :*La noble majorquine au XVIIIe siècle XIXe*,Palma 1997, Mémoires de l'Académie royale majorquine d'étudesgénéalogiques, héraldiques et historiques, n° VII, pp. 61–88.

<sup>(130)</sup> La loi déliante du 11 octobre 1820, en son art. 1er déclaré: «Les servitudes, fiducies, patronages et tout autre type de rattachementimmobilier, mobilier, cheptel, recensements, juros, forums, ou de toute autre nature, qui sont restitués jusqu'à présent à la classe des absolument libres, sontabolis. Bien qu'il soit aboli par l'arrêté royal du 11 mars 1824. Il sera définitivement mis en œuvre par la loi du 19 août 1841.

<sup>(131)</sup> Morey Tous Antonia : *La législation sur le découplage* : *une opportunité* d'assainir et de rationaliser la gestion des domaines nobles majorquins, Palma 1999, Université des Îles Baléares.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

esprit favorable au groupe des propriétaires terriens (132). Les mesures auraient un double effet sur les grands domaines nobles, d'une part, pouvoir disposer librement des biens qu'ils n'utilisaient jusque-là qu'en acquérant, grâce aux lois libérales, la condition de propriétaires que la majorité réclamait et cela leur a permis de procéder de la manière la plus commode et en rapport avec leurs intérêts et leurs besoins, en morcelant les biens précédemment liés, mais en retour ils devaient répondre des dettes contractées, puisque leurs créanciers pouvaient exiger l'immeuble en recouvrement de leurs des dettes les saisissant ainsi. Ce qui modifierait la performance des nobles propriétaires, une partie serait consacrée à rechercher des activités plus productives pour leur terre, ségrégeant et vendant les moins productives, tandis que d'autres, Jusqu'à présent, ils ne visitaient leurs fermes que pour passer certaines saisons ou vacances, ils ne savaient pas comment réagir et finiraient par les perdre au profit de leurs anciens prêteurs appartenant à la bourgeoisie aisée. En conséquence, de nombreux domaines nobles ont été perdus, tandis que de nombreux autres domaines nobles qui ont su s'adapter aux temps nouveaux se sont enrichis. La conséquence a été que de nombreuses familles nobles, lorsqu'elles ont fait faillite, ont dû se déclasser ou émigrer des îles, tandis que d'autres ont vu leur position et leur prestige renforcés, qu'elles ont conservés jusqu'à nos jours. En conséquence, de nombreux actifs nobles ont été perdus, tandis que de nombreux autres actifs nobles qui ont su s'adapter aux temps nouveaux se sont enrichis. La conséquence a été que de nombreuses familles nobles, lorsqu'elles ont fait faillite, ont dû se déclasser ou émigrer desîles, tandis que d'autres ont vu leur position et leur prestige renforcés, qu'elles ont conservés jusqu'à nos jours. En conséquence, de nombreux actifs nobles ont été perdus, tandis que de nombreux autres actifs nobles qui ont su s'adapter aux temps nouveaux se sont enrichis. La conséquence a été que de nombreuses familles nobles, lorsqu'elles ont fait faillite, ont dû se déclasser ou émigrer des îles, tandis que d'autres ont vu leur position et leur prestige renforcés, qu'elles ont conservés jusqu'à nos jours

(132)Morey Tous, Antonia: La participation de la noble majorquine dans le processus de déconnexion (17681862), Barcelone 1999, Recerques, n° 78, pp.77-104.

LUIS VALERO DE BERNARÉ ET MARTÍN DE FLIGENIO

#### Institutions Corporatives modernes

Une telle prolifération de domaines nobiliaires n'a pas favorisél'unité politique, ni empêché les affrontements entre les nobles.

L'ancienne *Confrérie de Sant Jordi*, qu'il y avait attachée à la noblesse majorquine depuis l'époque médiévale, elle s'est révélée totalement incapable de réunir en son sein des lignages aussi disparates. La confrontation eut lieu lorsque les premières Maisons tentèrent de la contrôler et de modifier ses statuts, afin d'en exclure ceux qui ne pouvaient pas prouver leurnoblesse des quatre côtés, approuvant de nouvelles Ordinationsen l'an 1577. De nombreux nobles descendants des anciens frères qu'ils ont été exclus, ils ont donc déposé une requête en protestation, au motif que la preuve de noblesse n'avait jamais été exigée auparavant et que l'admission était approuvée par la simple notoriété de la qualité du prétendant. Face à ces dissensions, le roi Carlos III, conscient du danger constant que représentait l'union corporative de la noblesse majorquine pour sa politique centralisatrice,

A la place de cette ancienne institution, en 1778, le Société économique majorquine des amis du pays, d'un groupe de nobles et de bourgeois, dans le but de promouvoir la noblesse dans la réalisation d'activités industrielles plus productives pour le Royaume. Les membres les plus éminents de la noblesse majorquine ont assisté à l'appel qui, poussés par les idées des Lumières promues par le gouvernement de Carlos III et le désir réformiste, n'ont pas hésité à rejoindre cette nouvelle société en tant que partenaires. Eh bien, parmi ses associés, nous trouvons toutes les classes de la noblesse majorquine représentées, constituant un groupe assez compact qui contrôlerait les postes clés de l'association (133), ainsi que parmi ceux de l'état général un certain nombre de clercs, de professionnels, de commerçantset de grands propriétaires, tous émus par les idées des Lumières qui se sont propagées à Majorque.

<sup>(133)</sup> Parmi les nobles on trouve *les marquis d'Alos, d'Ariany, de La*Bastida, Bellpuig, Campofranco, Reguer, Solleric, La Torre, Villafranca et Vivot, etle comte d'Ayamans.

#### INSTITUTIONS NOBLES DU ROYAUME DE MAIOROUE

donc de la modernisation de Majorque formant une partie importante de l'élite qui la promouvrait. Il serait bénéficié par Carlos III du certificat royal de libre-échange entre le port de Majorque et les vice-royautés américaines du 12 octobre 1778,qui profita grandement aux grands domaines agricoles des classes nobles en leur permettant d'exporter leurs excédents agricoles (134).

Actuellement, l'institution corporative de la noblesse des Baléares est la *Union de la Noblesse de l'Ancien Royaume de Majorque*, corporation noble créée en 1955 à l'initiative de certains membres des familles les plus importantes appartenantà la noblesse majorquine, en particulier le marquis d'Ariany. Il représente la continuation des traditions corporatives et chevaleresques de la noblesse du royaume représentée par l'ancienne Confrérie de San Jorge, ainsi que l'intégration de la noblesse forgée selon les normes nobles castillanes. L'objet de l'Union selon ses statuts *«réunissant toutes les maisons de la première noblesse baléare, les familles de citoyens et de nobles ruraux des îles et les maisons de la péninsule liées aux îles Baléares" pour "favoriser en elles la tradition catholique, espagnole et chevaleresque". Le comte de Barcelone a été nommé chef suprême de la même et le marquis d'Ariany lui-même comme président (135).* 

